

la lettre DE VILLERS



911 - 2011 UNE Normandie à Villers-Sur-Mer



Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Gérard Vauclin

Maire
Mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.
Tél. 02.31.14.65.00

Jean-Paul Durand

1er Adjoint au Maire en charge des associations, de la réglementation, du régime de la suppléance du Maire, des subventions, de la jeunesse et des sports, de l'ensemble sportif et des tennis couverts, de l'hygiène et de la sécurité.
Samedi de 11h à 12h

Patricia Forin

2ème Adjoint au Maire en charge de la gestion de la plage, de la culture, du tourisme, du mandatement, du centre aéré, de l'école et du restaurant scolaire, des espaces verts.
Jeudi de 10h30 à 12h

Pierre Aubin

3ème Adjoint au Maire en charge de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement, de l'effacement et du renouvellement des réseaux, de la commission de sécurité "circulation et stationnement", des bâtiments publics, de la gestion des marchés.
Lundi de 10h30 à 12h

Catherine Vincent

4ème Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'environnement, de la propreté de la commune, des espaces naturels, des chemins piétonniers, du développement durable.
Mardi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.
Tél. 02.31.14.65.09

Jours de réception en Mairie annexe

Monique Bécel

5ème Adjoint au Maire en charge du domaine social et des personnes âgées, de la gestion du CCAS, du cimetière, du logement, en ce compris Malpelo et la Celloise.
Vendredi de 10h30 à 12h

Conseiller délégué :

Thierry Drège

Vie des quartiers.

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez contacter la mairie annexe ou téléphoner au : 02.31.81.59.33

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 1er juin 2011, l'assurance maladie reçoit en Mairie annexe, 8 rue Boulard, **uniquement sur rendez-vous**, le lundi matin.
Pour prendre rendez-vous, appeler le **3646** de 8 heures à 20 heures

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : **villers14.tourisme@wanadoo.fr**

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en juin, juillet, août et septembre 1995, doivent se faire recenser entre les mois de juin et septembre 2011 en Mairie, munis du livret de famille.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- **du littoral 1616** numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- **en mer VHF canal 16** pour communiquer avec les sauveteurs ;
*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchèterie de «Cœur Côte Fleurie»

● Horaires d'ouverture :

Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

● Ramassage des déchets verts (herbes, branches...):

Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● Conteneurs :

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vê Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

à votre SERVICE

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.

Encombrants : 1er lundi de chaque mois
Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.



La lettre DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.75 euros à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

Directeur de la Publication : Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : Annie Mathieu
Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X
Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet
Impression : Escandre-Sorel - Touques

la lettre DE VILLERS

JUILLET 2011 - N°116

- p. 2 à votre service
- p. 3 État Civil

Vie communale

- p. 4 Conseil municipal du 9 mai 2011

Cahier spécial :

- p. 6 L'Office de Tourisme et d'Animation

- p. 14 Les rendez-vous du Villare

Les grands événements :

- p. 17 Aire camping-cars
- p. 18 Renaissance de la gare
- p. 20 Inauguration d'une plaque d'entrée de la ville

- p. 22 L'Odyssée - Le Paléospace
- p. 24 Écoles
- p. 26 Catherine Guillard : l'orgue est sa passion
- p. 26 Le comité de réflexion sur l'environnement
- p. 27 L'équipe de foot des pompiers
- p. 28 Cérémonies
- p. 30 Travaux

Vie associative

- p. 32 Tous avec le Bénin
- p. 32 Villers Accueil
- p. 33 Association des Familles Villersois
- p. 33 Bibliothèque pour tous
- p. 34 Conférence St Vincent de Paul
- p. 34 ASPEC
- p. 35 ADMR
- p. 35 DireLire
- p. 36 En avant scène !
- p. 36 APV
- p. 37 L'ADIPRO
- p. 37 Comité de Jumelage
- p. 38 Association paléontologique
- p. 38 Villers Animation et Loisirs
- p. 39 Tennis Club
- p. 39 ASVBB
- p. 40 CNV
- p. 41 AJV
- p. 41 L'EPIC sportif et de loisirs

Office de Tourisme et d'Animation

- p. 42 Fréquentation
- p. 42 Des animations diversifiées
- p. 45 Des animations pleines de surprises pour un été villerfois
- p. 45 Débarquement Viking
- p. 46 Sable Show
- p. 47 Pique-nique géant
- p. 47 Olympiades en famille
- p. 48 21e Festival des Nouveaux Talents
- p. 49 6ème Festival de Danse sur le sable
- p. 50 Les conférences d'été
- p. 50 Skimboard school tour
- p. 51 Un été de danses et de feux d'artifice
- p. 52 Activités jeunesse et adultes de votre été

- p. 54 Nécrologie
- p. 55 État civil

- p. 56 La Normandie fête ses 1100 ans à Villers

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2011

ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Selon la procédure, il est procédé à l'élection du secrétaire de séance.
Nathalie Maheut est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.
Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)

Par délibération du 27 juin 2009, le Conseil Communautaire a décidé de poursuivre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.).
Conformément à l'article L 123-9 du Code de l'Urbanisme, un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables au sein des Conseils Municipaux des communes couvertes par le projet de PLU et au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Ces orientations ont été préalablement présentées aux personnes publiques associées mentionnées à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme ainsi qu'à l'Institut National de l'Origine et de la Qualité et le Centre Régional de la Propriété Forestière, invités lors d'une réunion de concertation qui s'est déroulée le mercredi 13 avril 2011 au siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Des observations, exprimées lors de cette réunion, ont été prises en compte pour l'écriture du document en débat ce jour qui fixe quatre orientations :

Un aménagement cohérent et durable permettant de poursuivre la dynamique territoriale ;

Un aménagement encadré par la valorisation agricole, environnementale et paysagère :

- Orientation pour la trame verte et bleue ; orientations spatiales pour la gestion paysagère du Mont-Canisy, de la colline de Trouville-sur-Mer et des Vaches Noires.
- Les urbanisations situées dans les cônes de vues devront être réalisées dans le cadre d'une insertion paysagère forte, intégrant plantations et morphologies bâties cohérentes avec les secteurs urbanisés qu'elles jouxtent.

Un aménagement plus intense : orientation spatiale pour la gestion de l'enveloppe urbaine dans le cadre de la loi Littoral.

Un aménagement qui diminue l'exposition aux risques : rapprochement de la gestion urbaine et des risques.
Ces orientations générales du P.A.D.D. font donc aujourd'hui l'objet du débat au terme duquel il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de sa tenue.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après avoir débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables telles qu'annexées et à l'unanimité : prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) telles que présentées.

DECLASSEMENT ET RECLASSEMENT DE VOIRIE DEPARTEMENTALE / COMMUNALE

Le Conseil Général a saisi la commune d'une demande de déclassement et reclassement de voirie départementale qui concerne la route de Beaumont et, en parallèle, la route qui passe le long de la gare.
Le reclassement dans la voirie communale est le suivant :
RD 118 – Rue de Beaumont d'environ 430 m
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise ce reclassement dans la voirie communale,

COMPTE FINANCIER – COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EPIC L'ODYSSÉE PALEOSPACE

Comme toutes les structures dépendantes de la commune, il convient d'adopter le compte financier-administratif de

l'EPIC l'Odyssée Paléospace de Villers sur Mer pour l'année 2010, dont copie a été jointe.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :
■ adopte le compte financier – administratif et le compte de gestion de l'EPIC de l'Odyssée Paléospace (qui est conforme au CA)

COMPTE FINANCIER – COMPTE DE GESTION DE L'EPIC D'ANIMATIONS ET DE TOURISME : Rapporteur Gérard VAUCLIN

Comme de coutume, il convient d'adopter le compte financier – administratif de l'EPIC d'Animations et de Tourisme de Villers sur Mer dont copie est jointe.

Ce dernier est conforme au Compte de Gestion présenté par le Percepteur. De plus, est joint le rapport d'activités de l'année passée qui retrace toutes les actions entreprises par cette nouvelle structure.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :
■ adopte le compte financier – administratif conforme au compte de gestion de l'EPIC d'Animations et de Tourisme, et le rapport d'activité,

VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise les virements de crédits suivants :

- OP 309 – Effacement de réseaux - Cpte 2315 - 195.584,00 €

Cette somme est ventilée comme suit :

- OP 301 – Voiries/Réseaux - Cpte 2315 + 148.584,00 €
- OP 711 – Acquisition Immobilière - Cpte 2115 + 1.000,00 € (régularisation de l'achat à l'€ symbolique du délaissé de voirie Chemin de l'Eglise au Parc)
- OP 111 – Acquisition de matériels - Cpte 21571(balayeuse) + 46.000,00 €

TARIFS LOCATIONS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, complète le tableau des tarifs comme suit :

Tarifs location « Le Villare »

- salle multimédia n°1 : contenant une table de réunion pouvant recevoir 10 personnes, 1 TV, 1 PC ainsi qu'un téléphone et une connexion Internet : 150 €/jour (8 heures)
- Salle multimédia n°2 : contenant 13 PC avec connexion Internet et téléphone : 150 €/jour (8 heures)
- Salle de réunion : avec tables et chaises pouvant recevoir environ 15 personnes : 100 € par ½ journée
- Bureau partagé : contenant 1 bureau, 3 chaises, 1 PC avec téléphone et connexion Internet : 20 €/heure
- Salle multifonction qui peut être aménagée en fonction des besoins : 200 €/jour

Bien entendu ces tarifs pourront être fractionnés au prorata des heures retenues.

RAVALEMENTS DE FAÇADES

- Copropriété Rue Marthe Chenal : 650 €
- Propriété 49 avenue de la République : 850 €.

CASINO - MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 DU CAHIER DES CHARGES

Le Casino de Villers sur Mer a sollicité la commune afin d'apporter une modification à l'article 6 du cahier des charges concernant le minimum de jeux autorisés.
Il demande de retirer le stud poker de la liste et de le remplacer par une autre table de jeux (type black jack...). Bien entendu, le nombre de tables exploitées reste identique.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :
■ autorise cette modification de la liste des jeux de tables et ce comme sus-indiqué.



Des nids de cigogne sont installés dans l'espace naturel du marais de Villers

L'Office de Tourisme et d'Animation de Villers-sur-Mer

Villers-sur-Mer avec ses 2693 habitants, comprend 9554 logements au total. Cette station balnéaire accueille au sein de l'Office de Tourisme 38000 visiteurs à l'année dont les nationalités sont variées.

La mission principale d'un Office de Tourisme est d'accueillir les visiteurs de la commune et de répondre au mieux à leurs besoins et leurs demandes en leur apportant des renseignements adéquats.

L'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer accueille avec convivialité et professionnalisme l'ensemble des demandes de la station et a fait l'objet d'une démarche qualité en vue d'obtenir une certification et une marque de qualité « tourisme » qui sera représentée par un logo spécifique.

La commune a décidé d'élargir, au fur et à mesure du temps, le champ d'actions et d'intervention de l'Office, au-delà de son rôle d'informations majeur qu'il assume au quotidien (363/365 jours). En vue de dynamiser et d'accroître la satisfaction de ses visiteurs, l'Office de Tourisme s'est réorganisé et s'est adapté aux évolutions du tourisme (programmation des voyages sur internet, multiplication des courts séjours et des départs en week-ends) et aux tendances conjoncturelles (hausse du prix du carburant, baisse du pouvoir d'achat...).

L'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer propose un large programme d'animations sur l'année entière, en totale cohérence avec l'image et la notoriété de la station, dans le respect de ses valeurs et de son esprit de famille toujours présent.

Qu'il s'agisse d'activités culturelles, de visites du patrimoine naturel et architectural, de sport, de détente ou d'animations festives, il propose un éventail varié et créatif d'activités. Certaines sont devenues des « incontournables » au fur et à mesure des années, comme la Fête de la Coquille, le pique-nique géant, les concerts de Sable Show ou encore les Ateliers du Méridien... ; d'autres sont des opérations occasionnelles qui nécessitent une organisation et une mise en place nouvelles pour chaque événement et à chaque saison.

L'Office de Tourisme joue un rôle prépondérant dans la vie et l'animation au quotidien de la station. Derrière une manifestation, un atelier cuisine ou une brochure documentée, comment est-il organisé ? Quel est son périmètre d'actions ? Comment coordonne-t-il l'ensemble de ces opérations, quelles sont ses missions réelles et comment prépare-t-il ses projets ?

I – Le fonctionnement de l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer

Historique et évolution

Une Association, dénommée « syndicat d'initiative »

À l'origine, l'Office de Tourisme était une Association et les tous premiers statuts indiquaient la constitution du « Syndicat d'Initiative et de Propagande de Villers-sur-Mer ».

On y stipulait que ce syndicat « a pour but de grouper tous les concours nécessaires à la propagande qui doit faire connaître les avantages, les distractions diverses et la beauté de Villers-sur-Mer. Il pourra organiser des fêtes et des manifestations dans le goût de la clientèle qui fréquente cette région. Il établira des rapports cordiaux entre les Comités d'Initiative de France et de l'Étranger ».

Ce Syndicat d'Initiative était alors une Association régie par la loi du 1er juillet 1901. Son siège était situé à la Mairie de Villers-sur-Mer, et le Maire en était le Président d'Honneur.

Cette Association était dirigée par un conseil d'administration, constitué d'un bureau comprenant un Président, deux vice-présidents, un secrétaire général et un trésorier.

En remontant dans les archives, voici une liste des personnes qui ont successivement présidé cette Association :

- M. le Dr CLAISSE,
- M. ALBARIC de 1947 à 1953,
- Me VINCENT de 1953 à 1969,
- M. de BEAUCARON de 1969 à 1993,
- M. GUILLIE de 1993 à 1996,
- M. SENECHAUT de 1996 à 2000,
- M. CASNA de 2000 à 2004.

Dans un premier temps, l'Office de Tourisme ouvrait ses portes uniquement en juillet et en août. Dans les années 1984-1990, il a élargi son accueil et proposait ses services sur une période de 6 mois, d'avril à septembre ; il est désormais ouvert tous les jours de l'année sauf le 25 décembre et le 1er janvier.

Peu à peu, il est devenu la « vitrine » de la ville et représente aujourd'hui le premier accueil et le

premier sourire de Villers-sur-Mer, à l'entrée du centre-ville, sur la Place Jean Mermoz, juste en face du célèbre et symbolique dinosaure.

C'est en 2003 qu'une Assemblée Générale Extraordinaire s'est constituée et après approbation des résolutions proposées, a décidé la dissolution de l'Association, à l'unanimité.

Le 31 décembre 2003, l'Association Office du Tourisme de Villers-sur-Mer a cessé ses activités pour se transformer juridiquement et être conforme à ses besoins et ses évolutions. Elle a tout simplement changé de cadre juridique pour continuer à développer ses prérogatives.

La création de l'EPIC

« Office de Tourisme et d'Animation » :

Lors de sa séance du 21 juin 2002, le Conseil Municipal de Villers-sur-Mer a adopté le principe de la création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) afin d'assurer une meilleure coordination de l'action des structures publiques dans le domaine du tourisme et d'offrir une plus grande accessibilité, notamment à la clientèle touristique.

L'établissement a été officiellement créé, par arrêté préfectoral du 30 septembre 2003, avec la nouvelle dénomination « Office de Tourisme et d'Animation de Villers-sur-Mer » et cet EPIC est devenu opérationnel le 1er janvier 2004.

Rôle de l'EPIC « Office de Tourisme et d'Animation » de Villers-sur-Mer

Il se voit confier la responsabilité de :

- Définir une stratégie, des objectifs de développement touristique et les moyens de les atteindre,
- Rechercher, avec les professionnels du tourisme et les responsables des équipements touristiques publics, une cohérence de développement et, pour ce faire, constituer une instance de concertation, de réflexion et d'évaluation des actions entreprises,
- Favoriser l'adaptation de l'offre touristique aux exigences des clientèles française et étrangère, en particulier par la création de nouveaux produits, et/ou infrastructures d'accueil, et la gestion du site web,
- Accroître les performances économiques de l'outil touristique,
- Assurer l'information et l'accueil réservé à la clientèle,
- Animer la station par la réalisation d'événements de toute nature, : concerts, cinéma, centre d'animations pour les enfants, activités diverses pour enfants et adultes, feux d'artifices, notamment et en ce incluses les activités liées à la plage et notamment la zone du domaine maritime concédé à la commune par l'état,
- Promouvoir son patrimoine architectural, géologique et floral.

La poursuite des objectifs généraux conduira l'établissement public à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour :

- Assurer la promotion touristique de la Ville et de son image,
- Réaliser, en partenariat avec les prestataires du tourisme de la Ville de Villers-sur-Mer, la promotion et la commercialisation des produits touristiques,
- Apporter son concours à la réalisation des événements et festivals destinés à renforcer la notoriété de la Ville ainsi qu'à l'animation permanente de la station,
- Assurer la mission déléguée de présentation et de mise en valeur du patrimoine architectural et géologique de la Ville par l'organisation de visites-conférences et d'opérations semblables,

■ Proposer à la vente, des produits faisant la promotion de Villers-sur-Mer par le biais de la boutique, la vente de produits touristiques, la vente de nuitées, de locations de salles ou de produits divers,

■ Organiser des marchés, des manifestations, des animations, des feux d'artifices ou autres pour le compte desquels, l'office de tourisme sera autorisé à percevoir éventuellement des recettes.

Fonctionnement de l'EPIC et son comité de direction

L'établissement est administré par un Comité de Direction qui est composé de 15 membres. Celui-ci comprend 8 représentants du Conseil Municipal dont Gérard VAUCLIN, Maire de Villers-sur-Mer, et Président de droit.

Le Comité de Direction compte également 7 représentants des professions, associations ou personnes représentatives, intéressées au tourisme et à l'animation de la Ville de Villers-sur-Mer.

Les Conseillers Municipaux, membres du Comité de Direction, sont élus par le Conseil Municipal pour la durée de leur mandat.

Les autres membres sont nommés pour la durée du mandat municipal. Leurs fonctions prennent donc fin lors du renouvellement du Conseil Municipal.

Le Comité de Direction se réunit au moins 6 fois par an. Il est, en outre, convoqué chaque fois que le Président le juge utile, ou sur demande du Préfet ou de la majorité de ses membres en exercice. Le Directeur de l'établissement public y assiste et ce, avec voix consultative. Il tient le procès-verbal de la séance qu'il soumet au Président dans un délai de 15 jours suivant la séance.

Les séances du Comité de Direction ne sont pas publiques. Mais le Président peut appeler à siéger avec voix consultative, toute personnalité dont la présence lui paraît utile. Le Comité ne peut délibérer que si le nombre des membres présents à la séance dépasse la moitié de celui des membres en exercice. Lorsqu'un membre du Comité, convoqué à une séance, fait connaître qu'il ne pourra pas y siéger, un suppléant y est convoqué. Lorsqu'après une première convocation, le quorum n'est pas atteint, il est procédé à une seconde convocation à 8 jours d'intervalle au moins. Les délibérations prises après cette seconde convocation sont valables, quel que soit le nombre des présents.

Les délibérations du Comité sont prises à la majorité des voix. En cas de partage égal des voix, la voix du Président est prépondérante.

Les attributions du Comité de Direction :

Le Comité délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de l'Office du Tourisme, et notamment sur :

- Le budget des recettes et dépenses de l'Office,
- Le compte financier de l'exercice écoulé,
- La fixation des effectifs minimum du personnel et le tarif de leurs rémunérations,
- Le programme annuel de publicité et de propagande, Le programme des fêtes, manifestations culturelles et artistiques, compétitions sportives,
- Les projets de création de services ou installations touristiques ou sportifs,
- Les questions qui lui sont soumises pour avis par le Conseil Municipal.

La composition actuelle du Comité de Direction :

Le Comité de Direction comprend :

8 Conseillers Municipaux :

- Gérard Vauclin, Maire de Villers-sur-Mer,
- Patricia Forin,
- Bruno Sautelet,
- Céline Constensoux-Bequet,
- André Casna,
- Alain de Rouvray,
- Catherine Genain,
- Marie-Isabelle Hodiesne.

7 représentants des professions ou personnes intéressées au tourisme :

- Au titre de l'Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer sont membres :
 - Titulaire : Gérald Hostater,
 - Suppléant : Dominique Chedru.
- Au titre du Casino de Villers sur Mer :
 - Titulaire : Christian Picke,
 - Suppléant : Benjamin Tranchant.
- Au titre des hôteliers :
 - Titulaire : Arnaud Besnier,
 - Suppléant : Patrick Crosnier.
- Au titre des personnalités qualifiées en matière de tourisme :
 - Titulaire : Karine Boutillier,
 - Suppléant : Jean-Pierre Loevenbruck.
- Au titre des commerçants indépendants :
 - 2 titulaires : Francis Coquet et Cyril Placier,
 - 1 suppléant : Alexandre Douchement.
- Au titre des restaurateurs :
 - Titulaire : Dominique Tolmais,
 - Suppléant : Marie-Annick Honoré.

Le Directeur Général de l'EPIC

Le Directeur Général assure le fonctionnement de l'établissement public sous l'autorité et le contrôle du Président. Il est nommé par le Président, après avis du Comité de Direction. Il ne peut être Conseiller Municipal.

Ses attributions :

Le Directeur Général assure, sous l'autorité et le contrôle du Président du Comité de Direction, le fonctionnement de l'établissement public dans son ensemble. A cet effet :

- Il prend les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du Comité de Direction,
- Il exerce la direction de l'ensemble des services, sous réserve des dispositions ci-après, concernant l'agent comptable,
- Dans la limite des inscriptions budgétaires, il recrute et licencie le personnel nécessaire, avec l'accord du Président,

- Il est l'ordonnateur de l'établissement public, et à ce titre, prescrit l'exécution des recettes et des dépenses.

Il peut signer, par délégation du Président et en exécution des décisions du Comité de Direction, tout acte, contrat, traité et marché.

Il peut, sous sa responsabilité propre, déléguer sa signature à un ou plusieurs chefs de service.

Les marchés de travaux, transports et fournitures sont soumis aux règles applicables aux marchés publics.

Chaque année, un rapport sur l'activité de l'établissement public est réalisé par le Directeur Général et est soumis au Comité de Direction par le Président, puis au Conseil Municipal.

Le Directeur Général est employé pour une période de trois ans, renouvelable par reconduction expresse. Clotilde Cassot est actuellement la Directrice Générale de l'Office de Tourisme et d'Animation depuis octobre 2010.

Le budget de l'EPIC

Le budget de l'Office du Tourisme comprend :

- des subventions,
- des souscriptions particulières et d'offres de concours, des dons et legs,
- des taxes que le Conseil Municipal aura décidé de lui affecter (notamment la taxe de séjour),
- des recettes provenant de la gestion des services et des installations municipales (recettes de-)
- la vente des produits vendus en boutique, l'organisation de marchés, de visites guidées ...).

Les dépenses, notamment :

- les frais d'administration et de fonctionnement,
- les frais de promotion, de publicité et d'accueil.

Le budget, préparé par le Directeur de l'Office du Tourisme, est présenté par le Président (ou son représentant en cas d'empêchement) au Comité de Direction qui en délibère avant le 15 novembre.

Les comptes de l'exercice écoulé sont présentés par le Président au Comité de Direction qui en délibère.

Le budget et les comptes de l'office du tourisme, après délibération du Comité de Direction, sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

La comptabilité de l'EPIC

La comptabilité de l'établissement public est tenue conformément au plan comptable particulier visé au Code Général des Collectivités territoriales.

Cette comptabilité doit permettre, notamment :

- de déterminer le montant des produits et des charges de l'exploitation ainsi que les résultats selon les différents types d'activités de l'office du tourisme,
- d'apprécier la situation active et passive de l'établissement.

Clotilde CASSOT

Directrice Générale

Fédérer, initier, dynamiser, renouveler, faire progresser sont les piliers de ma vision du développement touristique et du management. Je partage cette vision avec un Comité de Direction moteur, des partenaires et une équipe particulièrement volontaires. Ma fonction nécessite de la disponibilité, de l'audace, du réalisme et de la rigueur dans la conduite de projets et la gestion budgétaire car le développement du tourisme est un enjeu majeur pour une station balnéaire telle que Villers-sur-Mer. J'accorde une importance toute particulière



à la dimension humaine et relationnelle qui donne sa singularité à chaque destination. Mon goût pour les rencontres, les échanges d'idées, l'authenticité me porte quotidiennement dans mon métier.

II- L'équipe de l'Office de Tourisme et d'Animation de Villers-sur-Mer et ses missions

Sous la Direction Générale, s'articulent plusieurs missions principales au sein de l'Office de Tourisme, qui se coordonnent les unes entre les autres. Les missions d'accueil de l'Office de Tourisme

L'accueil et l'accès à la découverte sont ses premières missions

D'abord un lieu, cet endroit représente le point central de communication et de documentation sur la station et ses animations.

La Responsable, Nadine BOUVOT, anime l'ensemble de son équipe et gère au quotidien la vie de l'Office. Elle assure et veille aux affichages intérieur et extérieur des programmes d'animations organisées par l'Office de Tourisme, à la mise à jour et à la distribution de l'ensemble des documentations mis à disposition du public :

- programme des visites guidées,
- programme des animations,
- brochure touristique annuelle,
- brochures diverses sur les événements à venir,
- guide de séjour actualisé chaque année...

Au sein même de l'Office, des conseillers en séjours sont chargés d'accueillir l'ensemble des visiteurs et de répondre aux demandes téléphoniques, tout en s'assurant d'apporter une information de qualité à leur interlocuteur. Le recrutement des conseillers en séjour « saisonniers » et leur formation sont assurés par la Responsable, Nadine BOUVOT.

Elle a également la responsabilité et la gestion de la boutique (choix des produits, commandes, gestion des stocks).

Johan BOUCHER

Conseiller en séjour et chargé de promotion

« Conseiller en séjour est un métier passionnant qui implique dynamisme, patience, diplomatie et bonne humeur. Polyvalent, j'assure un accueil physique et téléphonique des visiteurs de la station, et réponds indirectement aux demandes en élaborant chaque année la brochure touristique qui fait office de dépliant d'appel et de guide des hébergements. Egalement chargé de promotion, je représente la station lors de salons et auprès des annonceurs. Arrivé en

Nadine BOUVOT

Responsable accueil information touristique



« Je travaille à l'Office de Tourisme de Villers sur mer depuis 27 ans et suis en charge de la boutique que nous avons créée, en 2006, pour répondre à la demande des visiteurs qui souhaitent souvent rapporter un souvenir de leur séjour dans la station. Nous proposons des produits de qualité, soigneusement sélectionnés et accessibles à tous les budgets. L'Office de Tourisme a considé-

rament changé depuis mon arrivée, comme en témoigne l'évolution du guide de séjour dont je rédige le contenu tous les ans. Toujours à l'écoute des visiteurs, c'est avec le même enthousiasme qu'à mes débuts que je les informe, les renseigne, les conseille. A présent responsable du service accueil, je gère également la régie des recettes de la boutique et les ressources humaines de l'accueil : coordination et planning du personnel, recrutement des renforts saisonniers... Je suis et serai toujours disponible pour eux. »

Certains conseillers en séjour sont également qualifiés pour prendre en charge les visites guidées et animer les balades « nature » et « architecture » de Villers-sur-Mer, individuelles ou en groupe. Au

quotidien, ils se préoccupent de l'amélioration des circuits et de la conception des dossiers pédagogiques destinés aux groupes scolaires.

Paméla BARTHELEMY

Conseillère en séjour et chargée des balades nature

« Originaire du Pays d'Auge Ornaix, c'est avec un grand plaisir que, depuis le 1er juillet 2000, je fais découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel de Villers-sur-Mer, aux estivants, résidents secondaires et même Villersois. Souvent au cœur de la nature, je vis mon travail de guide comme une passion, il me rappelle l'enfance, à la campagne, proche de la nature C'est aussi l'occasion de rester moi-même, bavarde, dynamique et curieuse. En



complément, j'accueille les visiteurs au sein de l'Office de tourisme dans un souci de conseil personnalisé, pour un séjour complet et réussi. Très peu solitaire, j'aime le travail d'équipe par-dessus tout. »



Camille JARROUX

Conseillère en séjour, guide nature et chargée des Ateliers du Méridien

« Il y a plus de quatre ans que j'ai rejoint l'équipe de l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer au poste de guide nature. Tout au long de l'année, j'emmène les visiteurs à la découverte des merveilles de la station et leur transmets mes connaissances. J'anime également les Ateliers du Méridien, activités créatives et ludiques pour les 4-12 ans, lors des vacances scolaires. La tenue de ces ateliers requiert des qualités manuelles, une certaine autorité et beaucoup d'imagination surtout. En matière d'information touristique, je me consacre à la gestion des groupes et aux démarches de labellisation - Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap - dont je suis le référent. J'aime le contact avec les différents publics que je côtoie et la diversité de mes attributions. »

L'Office de Tourisme s'est engagé depuis plusieurs années dans un vaste programme de sensibilisation à l'environnement et plus particulièrement au patrimoine géologique et paléontologique, avec les balades nature.

Ces balades pédestres, de niveau facile, d'une durée d'1h30 à 5h sont ouvertes à tous, petits et grands. Tous les départs se font de l'Office de Tourisme.

Plusieurs thématiques sont abordées au cours de ces visites guidées :

- A la découverte des falaises des Vaches noires (balades « Vaches

Noires », « Dinosaures » et « traversées Villers-Houlgate »),

- A la découverte du milieu marin avec un atelier ludique pour comprendre le phénomène des marées et découvrir la vie subaquatique,
- A la découverte de la campagne du Pays d'Auge (visites gourmandes),
- A la découverte de la station avec l'histoire d'un village qui se transforme sans perdre son âme.

L'Animation

Le service Animation développe tout le programme culturel et artistique de la station.

En coordination avec la Direction générale, Fanny Pauwels, Directrice de l'animation, est en charge de l'ensemble de l'analyse stratégique et de l'élaboration du programme d'animations de Villers-sur-Mer sur l'année entière.

Le service animation regroupe 2 personnes à temps plein, qui réfléchissent et suggèrent tout au long de l'année, de nouvelles animations en travaillant sur des supports spécifiques leur permettant de poser leurs idées, et d'évaluer leur potentiel, leur impact et leur faisabilité.

Fanny PAUWELS

Directrice de l'animation

« Villersoise depuis de nombreuses années, c'est avec plaisir que je prends part à la vie de ma commune en organisant des animations. Imaginer, développer et monter un événement est un travail réellement passionnant. L'animation est avant tout un travail d'équipe qui correspond à mon naturel communicatif et avenant. Et quelle joie de réunir petits et grands, villersois et touristes, autour de ces moments festifs qui font de Villers une ville où il fait bon vivre ! »



Nicolas GUERBET

Assistant de production

« Membre du service animation de l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer, je suis assistant de production, chargé de la logistique et des exposants depuis 2003. Cette fonction implique de l'organisation, de la rigueur et de la souplesse car le rythme de travail varie selon les périodes. Souvent sur le terrain pour les animations, il ne faut pas négliger le temps de préparation de celles-ci : rencontres avec les partenaires, les prestataires, les intervenants... J'apprécie la diversité de mes missions, particulièrement les tâches administratives et techniques, ainsi que le travail en équipe. Depuis 2 ans, je participe aussi, avec entrain, à l'accueil et l'information touristique des visiteurs et assure la tenue de la boutique ponctuellement, notamment lors des vacances scolaires. Disponible, je prends plaisir à répondre aux attentes de la clientèle car je suis friand du contact humain. »



Mise en place globale d'un projet

Derrière une manifestation comme le Débarquement des Vikings par exemple, qui aura lieu du vendredi 5 au dimanche 7 août prochain, on peut s'interroger sur la mise en place globale d'un projet, de sa conception jusqu'à sa réalisation, en passant par son organisation, sa production, sa logistique.

Avant la validation d'un projet, le service animation commence aussitôt à imaginer l'événement dans sa mise en forme la plus complète, l'idée étant de visualiser l'opération très en amont :

- En définissant le plus précisément possible le public concerné,
- En identifiant un lieu d'accueil ou d'exposition,
- En choisissant des exposants si l'animation le nécessite,
- En définissant le périmètre de l'animation, selon l'importance et l'étendue de la manifestation,
- En étudiant les besoins techniques.

L'ensemble des projets de l'Office de Tourisme et d'Animation sont obligatoirement déterminés et validés bien avant la période sur laquelle se déroule l'événement, le budget prévisionnel « Animations » devant être fixé et connu dès le mois de novembre d'une année pour l'année suivante.

Dès que l'idée d'une manifestation est retenue, l'équipe crée un déroulé très précis reprenant l'intégralité des actions à mettre en œuvre pour mener à bien l'opération. Pour que la perspective soit la plus proche possible de la réalité, les organisateurs connaissent heure par heure le déroulement des journées animées, permettant ainsi de parer au mieux aux éventualités et de mettre tous les moyens en œuvre pour que l'animation soit réussie.

Quand cela le nécessite, l'équipe animation effectue un travail de recherche et d'identification des intervenants en lançant différents appels d'offres : choix des exposants (comme pour la Fête de la Coquille), choix des prestataires (par exemple pour l'événement Auto-Rétro), choix des artistes (pour les concerts de Sable Show). Des conventions sont réalisées et signées entre les différents intervenants et l'Office de Tourisme et d'Animation. Ce service réalise aussi les déclarations administratives multiples (déclaration à la SACEM par exemple), les fiches d'inscription, les bons de confirmation, les feuilles de route pour les artistes et les intervenants divers, les bons de commandes nécessaires pour le matériel à prévoir.

Le service Animation coordonne aussi les aspects liés à la sécurité de l'événement avec la Police Municipale, pour la prise des arrêtés, les rues à bloquer, les déviations à prévoir, les stationnements à interdire, et la nécessité de leur présence le jour J pour sécuriser la manifestation et faire respecter l'ordre public.

L'Animation prévoit aussi toute l'organisation concernant la mise en place de la signalétique, du fléchage et des barrières pour orienter au mieux le public sur les lieux de la manifestation. Des fiches de protocole sont remplies et détaillées afin d'informer le service Manifestation, des besoins en montages divers : coffrets électriques, mises en place de tentes, tables, sonorisation, cocktails et restauration des différents intervenants le jour de l'animation.

Le nombre des animations de l'Office de Tourisme est tel qu'une personne travaille à mi-temps pour l'Office, chargée d'assurer la mise en place et la coordination globale des projets avec les services techniques de la commune.

Michel PATRY

Responsable Service Manifestation

« Je travaille à la Mairie de Villers-sur-Mer depuis octobre 1999. Agent de maîtrise aux Services Techniques depuis 2004, je suis chargé de la mise en place des manifestations. L'ensemble du programme des animations m'est transmis en début d'année et je participe, par la suite, à des réunions d'organisation afin d'évaluer les besoins en personnel et en matériels à mettre en œuvre lors de ces manifestations. Sous l'autorité des élus, j'assure la liaison entre l'Office de Tourisme, les Services Techniques et les intervenants extérieurs. Toujours organisé et rigoureux dans mon travail, je fais preuve d'anticipation et de réactivité pour m'assurer du bon déroulement des animations. Je sais également me montrer disponible pour mon équipe, que j'ai plaisir à diriger, ainsi que sur les événements. »



La Communication

L'ensemble des réalisations de l'Office de Tourisme et d'Animation serait peu de choses sans support de communication.

Hélène BASLE

Chargée de communication et partenariat

« Faire savoir, faire venir, faire aimer, tel est mon leitmotiv depuis mon arrivée à Villers-sur-Mer en mars 2008. En tant que chargée de communication et de partenariat, je participe activement à la diffusion de l'image dynamique et familiale de la station, par le développement de supports de communication. Je m'attache principalement à promouvoir les animations via un agenda dont je coordonne l'édition, des insertions publicitaires, des panneaux de signalétique, des communiqués, les réseaux sociaux... Communiquer par l'événementiel nécessite créativité et anticipation, mais aussi dynamisme et polyvalence. Au cœur des relations médias et partenaires, mon métier me permet d'assouvir ma passion de l'écriture et d'aiguiser mon sens relationnel. J'apprécie également la programmation du cinéma qui fait appel à ma fibre artistique. »



Grâce aux équipes et services de la commune travaillant pour la mise en œuvre de manifestations, le service Animation peut agir, prévoir et coordonner des opérations de qualité et accueillir les intervenants dans les meilleures conditions possibles le jour J pour satisfaire le public, en lui en présentant une animation bien orchestrée.

Le service Animation est présent le jour des manifestations pour accueillir, renseigner et superviser l'ensemble de l'opération. Avec l'aide des services techniques de la mairie, l'animation procède aux démontages des activités.

Il réalise aussitôt après l'événement, un bilan écrit de l'opération dégageant les points positifs et négatifs, visant à parfaire son organisation pour les années suivantes.

Le défi du drapeau normand à la loupe :

Comment organiser la reconstitution humaine du drapeau normand avec 2000 personnes sur la plage ?

- **Fin 2010** : naissance de l'idée et concept
- **Février – mars 2011** : étude de faisabilité : où ?, quand ?, avec qui ?
- **Avril** : recherche des matériaux : quelles plaques ? quelle peinture ? et recherche des partenaires.
- **Mai** : Réception des plaques pour la réalisation du drapeau et mobilisation des différents acteurs de l'opération (Villers Accueil pour le dessin, école et centre aéré pour la peinture, police municipale pour les arrêtés...) + communication.
- **Juin** : validation des arrêtés municipaux, commencement des dessins et peintures.
- **Juillet** : Ateliers peinture, finalisation du déroulé, préparation du jour J (numérotation, coordination des différents acteurs).
- **28 juillet 2011 à 17h** : vous êtes tous invités à venir participer à la reconstitution du drapeau normand sur la plage, en face du Casino, pour que ce défi soit réussi !

Après avoir élaboré son plan de communication et de promotion, la chargée de communication, Hélène BASLE, a pour objectif de promouvoir l'ensemble des activités dispensées par l'Office de Tourisme :

- Par la mise en place d'une signalétique approprié et visible qui permet de renseigner en amont et une fois sur place les visiteurs afin de les guider, qu'ils aient prévu ou improvisé leur participation. La chargée de communication élabore l'ensemble des panneaux et affiches du centre-ville, en suit la commande et la fabrication.
- Par la réalisation et le suivi de fabrication de l'ensemble des supports de communication comme la brochure « Sable Show », le guide jeunesse, le programme des nouveaux talents, les dépliants informatifs, les activités pour les petites vacances, les flyers dédiés aux animations spécifiques.
- Par la gestion des relations-presse, des communiqués et des dossiers de

presse pour médias, de la revue de presse, des bulletins d'information et de la rédaction de certains articles (lettre de Villers-sur-Mer, e-newsletter mensuelle).

- Par la réalisation et l'envoi de l'ensemble des invitations liées aux manifestations.
- Par le suivi des statistiques de fréquentation du cinéma, de la programmation, la création des tracts, la diffusion de la grille sur les sites spécialisés, la commande des affiches, des pop corn, le suivi des stocks, la gestion des demandes de subventions...
- Par la recherche et la gestion des sponsors (soutien financier et/ou matériel). Toutes ces activités s'insèrent dans le suivi d'un budget cohérent de communication et de promotion des animations.

Le cinéma

L'Office du Tourisme délivre une activité « cinéma » et compte parmi son équipe un projectionniste.

Fabrice BLOT

Projectionniste

« Cinéphile dans l'âme, je suis passionné par mon métier de projectionniste. S'il est vrai que la projection des films occupe une grande part de mon temps, ce n'est pas pour autant l'aspect le plus technique car elle est automatisée depuis 2009. Le montage et le démontage des bobines nécessitent rigueur et vigilance. Depuis 2 ans, j'assure également la tenue de la caisse, la vente de confiseries et de glaces, et la diffusion du programme. Ces missions au contact du public me permettent d'obtenir un retour qualitatif sur la programmation, à laquelle je collabore activement. »



Fabrice BLOT s'occupe également de la diffusion des programmes du cinéma de Villers-sur-Mer ainsi que de la pose des affiches cinéma en centre-ville.

Les activités du CALM

Indépendants du service animation, les activités du CALM sont des activités organisées par le Directeur de l'EPIC Sports et Loisirs.

Franck LEBAILLIF

Directeur du CALM et du Club de plage



« Directeur du CALM (Centre d'Activités de Loisirs Municipal), j'élabore le programme des activités proposées lors des vacances scolaires : stages, loisirs à la carte et tournois. En prolongement, je recrute et encadre les animateurs saisonniers dédiés à ces activités. Educateur sportif de formation, je sais me montrer pédagogue et patient lorsque j'anime, par ailleurs, certains stages sportifs. A l'écoute et disponible, je viens en appui ponctuel, avec mon équipe de saisonniers, de certains événements montés par le service animation. Ainsi, je participe volontiers à l'organisation des Olympiades, tournois familiaux de jeux à l'ancienne sur la plage, en juillet et août. Depuis la mise en place du club de plage en 2009, j'ai également la responsabilité de son bon fonctionnement tout l'été, un nouveau défi à relever qui ouvre de jolies perspectives. »

Les sports du CALM viennent compléter l'ensemble des activités proposées et réalisées par l'Office de Tourisme et d'Animation :

- Stages de tir à l'arc pendant les vacances ou l'été,
- Activités à la carte comme la gym douce, le practice de golf, le tennis de table, le zap club,
- Tournois amicaux (tir à l'arc, tennis de table, beach-volley).

La Comptabilité de l'Office de Tourisme et d'Animation

L'office du Tourisme bénéficie des compétences et ressources de la commune pour réaliser sa comptabilité.

Isabelle CHENEAU

Secrétaire comptable

« Employée communale depuis 22 ans, j'ai été mise à disposition par la Mairie pour m'occuper de la comptabilité de l'EPIC Office de Tourisme et d'Animation lors de sa création, en 2004. A ce titre, je traite les factures reçues de nos prestataires et saisis les mandats correspondants. Je gère également la location des salles de la municipalité en tenant à jour régulièrement le calendrier de réservations et en établissant les contrats de location. En tant que régisseur du cinéma, je collecte les recettes enregistrées grâce aux entrées et aux ventes de boissons, glaces et confiseries, puis saisis les titres à réception des bordereaux et transmets les éléments à la trésorerie. Même s'il s'agit de tâches répétitives, ce n'est jamais ennuyeux et chaque jour apporte son lot de satisfaction. Forte de mon expérience, je considère qu'une grande capacité de concentration et de la rigueur constituent des qualités indispensables à un poste de cette nature. »



III- En conclusion

L'office de Tourisme et d'Animation fonctionne aujourd'hui comme une véritable entreprise capable de mener de manière autonome des projets, de sa création jusqu'à sa réalisation.

Comme toute institution, l'Office de Tourisme établit, vote et prévoit son budget. A titre informatif, le budget 2011 prévoit 973 105 € de dépenses réparties de la façon suivante :

- Activité générale : 61 739 € > 6,3 % (6,7% en 2010),
- Salaires et charges (dont affectation du personnel communal) : 517 200 € > 53,1 % (55,1% en 2010),
- Animations : 310 679 € > 31,9 % (29,3% en 2010),
- Tourisme : 80 831 € > 8,3 % (8,6% en 2010),
- Autres dépenses : 2 656 € > 0,3% (0,2% en 2010).

Pour contrôler, évaluer, et donc progresser, l'Office de Tourisme met en place des enquêtes de satisfaction auprès de ses visiteurs et procède au traitement des réclamations, tout ceci s'inscrivant dans une démarche « qualité ». Des bilans saisonniers et annuels sont effectués mais aussi des bilans d'opérations (Fête de la Coquille, pot de fin de saison) sont systématiquement élaborés pour mettre en mémoire les aspects réussis d'un événement et à l'améliorer.



Ci-dessus : l'Office de Tourisme, place Mermoz



Ci-contre : le lancement du Pass tourisme avec le maire et les commerçants partenaires



Présentation d'une partie de la documentation

LES RENDEZ-VOUS DU VILLARE

Forum

110 visiteurs se sont rendus
au Forum d'été des associations



Une nouvelle association était présente : tous pour le Bénin

Le maire et l'ensemble des représentants des associations



Organisé par la municipalité, ce forum d'été a rassemblé, l'espace d'un matin de juin, plusieurs associations villersois.

C'est une bonne occasion de découvrir toutes les activités sportives, manuelles, culturelles et la richesse associative mise à la disposition de tous, a souligné Gérard Vauclin, le maire. Parmi les élus municipaux, on remarquait, notamment, Catherine Vincent, adjoint et Bruno Sautelet, conseillers. Un large panel d'activités était proposé.

L'office de tourisme offrait au public brochures et renseignements.

Culture et loisirs étaient proposés par : Bibliothèque pour tous, Comité de jumelage, Paléontologie, En avant scène ! (théâtre), Dire Lire, Loisirs 14 (cours d'informatique) et Villers animation loisirs.

L'action sociale était représentée par l'ASPEC (accompagnement des malades).

L'action humanitaire était présente avec Tous pour le Bénin.

Les sports avaient aussi leur place avec : le CNV (cercle nautique de Villers), Pétanque club et Tennis-club de Villers.

La défense : APV et ADIPRO, deux associations de propriétaires de Villers-sur-Mer.

L'environnement : le Comité pour l'environnement.

Les anciens combattants : avec l'Amicale des anciens combattants.

Les adhérents des différentes associations ont pu faire plus amplement connaissance. Une nombreuse documentation et des renseignements ont été donnés aux visiteurs dont certains se sont inscrits.

E X P O S I T I O N S

Antoine Arnoux : un artiste auréolé d'or

Une exposition insolite a eu lieu en juin. Baignoires anciennes, tapis volants, lingots et Tour Eiffel ne sont pas un inventaire à la Prévert mais un univers qu'Antoine Arnoux a dévoilé au public.

Le fil conducteur qui relie ces œuvres est peut-être le bain. Douze baignoires se contemplent avec des bustes de baigneuses parées d'or qui en émergent. Le point commun de ces sculpture est peut-être le temps avec des tapis volants qui, parfois, transportent des lingots. Ou bien faut-il chercher dans la mort ce qui relie les différentes œuvres ? : comme Marat dans sa baignoire et une sorte de défi au temps qui passe.. Une seule certitude se détache : l'or est présent partout : dans les baignoires, sur les tapis volants, dans la tour Eiffel. " Il faut voir dans mon exposition une déclinaison du bain dans la vie et dans la mort. C'est une lecture symbolique et ce n'est qu'une partie de mon travail ", précise l'artiste.

Antoine Arnoux, qui vit à Trouville et possède un atelier à St André d'Hébertot, expose dans le monde entier. Après des études artistiques en France et en Europe, il a développé une passion pour la sculpture, qui est née chez lui, à l'âge de 15

ans. Il sera directeur d'Art station à Deauville, de 2002 à 2010. La sculpture est une expression artistique difficile qui exige du temps et un long travail avant d'aboutir. Antoine Arnoux a du rechercher des baignoires du XIX ème siècle, avant de commencer. Les personnages installés à l'intérieur sont patinés. " L'or est peu utilisé dans l'art moderne. Ce défi m'a séduit ", explique l'artiste.

Entre symboles et réalité transfigurée par l'or omniprésent, le talent de ce magicien s'exprime.

Antoine Arnoux



Le parcours de l'énergie

Mieux consommer, sans perdre en confort, tout en sachant qu'il faut économiser l'énergie qui devient plus rare, tels sont les conseils que cette exposition a donné, en mai, à l'aide de panneaux, de guides et d'exposants.

Partenariat entre commune et SDEC

C'est une exposition nomade destinée à communiquer sur l'énergie, explique Henri Girard, président du SDEC (syndicat intercommunal d'énergie du Calvados).

« Cette manifestation est la première d'une série consacrée à l'économie d'énergie. Notre commune s'est engagée dans cette voie et nous y sommes aidés par le SDEC, notamment dans la suppression des réseaux aériens et de multiples conseils pour aider notre ville en la matière. Nous souhaitons aussi sensibiliser le public en matière de déchets. Certaines énergies sont épuisables. Il faut en parler sans cesse », souligne Jean-Paul Durand, 1er adjoint.

Les enfants des écoles ont visité cette exposition, afin d'être motivés dès leur plus jeune âge.

« Nous collaborons avec le SDEC. La dernière opération sur la commune concerne 2Km400 d'éclairage public. Trois autres opérations sont prévues », ajoute Gérard Vauclin, le maire.

Renseignements et conseils

Outre des renseignements sur les diverses sources d'énergie mondiales : charbon, pétrole, uranium, gaz, géothermie, solaire, éolien et biomasse, l'exposition analyse leur parcours, leur transformation et leur consommation. Elle renseigne sur les conséquences qui existent sur l'environnement et la santé.

Des conseils malins sont donnés pour faire des économies d'énergie dans la maison et pour limiter les risques produits par les déchets dangereux des ménages. Les transports ne sont pas oubliés afin de combiner tous les moyens dont nous disposons pour permettre de composer des trajets à la carte, afin d'accroître notre liberté en diminuant la dépendance à la voiture.

Ecologique (les matériaux utilisés pour les panneaux proviennent du recyclage), instructive et ludique, cette exposition était destinée à toute la famille.

Des panneaux explicatifs détaillés renseignaient les visiteurs.



Gérard Vauclin, le maire, Henri Girard, président du SDEC Energie, Jean-Paul Durand, 1er adjoint, Catherine Vincent, adjoint et l'équipe des exposants.



Jacqueline Pasero et Bertrand de Gravée ont réuni leur talent

Une double exposition de deux artistes très différents s'est déroulée en avril et mai.

Jacqueline Pasero

Ses toiles : paysages, marines ou campagne et les portraits d'enfants ou d'adolescents témoignent de l'attachement de l'artiste pour la région et son amour pour l'enfance. " J'essaie d'imaginer ce qui se passe dans la tête de mes petits personnages, ce qu'ils se communiquent ", confie-t-elle.

Elle avoue : " J'aime aussi bien l'huile que l'aquarelle, même si cette dernière est plus difficile à travailler. " Son éclectisme éclate, à travers les thèmes qu'elle choisit, selon son inspiration " sans en privilégier un particulièrement. " Elle peint depuis plus de vingt ans.

Remarquée à Elbeuf, elle explique volontiers sa technique : " Je travaille d'après sujet ou sur le motif pour capter la couleur. " Son parcours est jalonné de nombreux prix dont : le Prix du jury de la Société des artistes indépendants de Basse-Normandie, à Falaise et le prix de l'Académie des Arts à Lisieux.

La peinture, dans ma vie, c'est l'occupation majeure, conclut Jacqueline Pasero avec un sourire aussi lumineux que sa peinture.

Bertrand de Gravée

Ancien élève des Beaux-Arts de Caen, ce sculpteur a commencé par le dessin et la peinture. Il a plus de 150 toiles à son actif depuis 1987. Grand admirateur de Maillol et Rodin, il entreprend de sculpter, il y a dix ans. Il passe, tour à tour, par le modelage avec l'argile, la taille directe de la pierre de Caen et le marbre. Du moulage au plâtre au bronze, il y a une étape qu'il franchit. Ses bronzes ont une finesse alliée à la puissance qui témoignent d'un talent remarquable. Figuratives ou abstraites, ses sculptures ont un coup de patte particulier qui les font s'imposer. Elles échappent à l'artiste et entrent dans leur monde : celui de l'art vivant.

Couronné par plusieurs premiers prix dont celui du 56ème Salon des artistes indépendants à Caen et celui de Domjeon, Bertrand de Gravée a exposé ici de bien jolies sculptures.

Jacqueline Pasero, peintre,
Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire
et Bertrand de Gravée, sculpteur



Le public au vernissage



Demandez le programme !

Les temps forts des événements prévus en 2011

Indépendamment des diverses activités qui y sont exercées par les associations, de l'espace multimédia équipé de 12 ordinateurs, qui sont utilisés pour des cours d'informatique, ce bâtiment de 1000 m² est un lieu de rencontre et d'accueil convivial.

Les expositions

Peinture et sculpture

Du 2 au 16 juillet

Les pastels de Nicole Piquot, les huiles et aquarelles d'Emile Vautier ainsi que les sculptures d'André Rochereau, trois membres de l'association des artistes indépendants bas normands, seront exposés.

Les événements

Du 29 juillet au 7 septembre

La tapisserie de Rollon

Elle fait partie d'un programme très complet pour célébrer les 1100 ans de la Normandie. Les 30 scènes qui la composent feront l'objet de commentaires historiques, d'animations pour enfants et adolescents et de démonstrations de point d'Orient par des brodeuses.

10 septembre

Forum des associations

Le forum de la rentrée est un moment convivial pour s'inscrire, en famille, à des activités de l'année.

18 septembre

La bourse des collections

La bourse de collections (échange ou vente) s'ouvre aux professionnels et aux particuliers.

Du 15 octobre au 5 novembre

Playmobil

Un collectionneur, Laurent Juin, fera partager au public sa passion pour le célèbre petit bonhomme à travers des mises en scènes de collections anciennes.

Sans oublier

Du 21 au 26 juillet

Exposition des ouvrages de Villers Accueil.

17 septembre

Les cartes postales permettront de découvrir le Villers d'hier et d'aujourd'hui, à l'occasion des journées du Patrimoine.

Pratique : Le Villare, 26, rue du Général de Gaulle (en face de l'église) à Villers-sur-Mer. Tél. 02 31 14 51 65.



Ce programme est communiqué à titre indicatif ; il peut subir des modifications.

LES GRANDS EVENEMENTS

Inauguration d'une aire de camping-cars

Ecologique et dans un cadre naturel

Inaugurée officiellement, en mai, en présence de nombreuses personnalités locales, par Philippe Augier, président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et Gérard Vauclin, maire de la station, cette réalisation est déjà un véritable succès.

14 larges places

Nichée entre le marais et la mer, au cœur de la nature, à quelques pas du Paléospace, l'aire offre 14 larges emplacements, séparés par des haies et dont le revêtement au sol est écologique. « Nous avons souhaité que non seulement les camping-cars puissent être à l'aise mais aussi qu'il reste suffisamment de place extérieure à ses occupants pour qu'ils puissent installer table et sièges », indique Gérard Vauclin.

Des installations complémentaires

Système d'évacuation des eaux usées et de vidange, ainsi que l'accès à l'eau potable se trouvent à proximité pour respecter l'environnement.

Une réalisation faite en commun

Communauté de communes et municipalité se sont unies pour que ce projet aboutisse. « A l'origine, c'est sur proposition du maire de Villers-sur-Mer que l'idée même de réaliser une aire de camping-cars sur le territoire de la Communauté de Communes a vu le jour », informe Philippe Augier.

Un équipement unique

Le caractère environnemental de cette aire se situe, d'une part, au niveau de son aménagement et d'autre part dans les matériaux qui ont été employés. « Cet équipement est unique sur la Côte fleurie », précise Philippe Augier.

Quelques chiffres

L'investissement est de 178 000 euros HT, financés comme suit : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire : 27 960 euros ; Conseil général du Calvados : 7500 euros et le solde par la Communauté de communes : 143 000 euros. La commune de Villers-sur-Mer est propriétaire du terrain. Aménagement paysager, et équipement sanitaires, soit 100 000 euros ont été pris en charge par la mairie de la station. « Cette aire est un exemple de ce qui peut être fait quand des collectivités territoriales s'unissent pour atteindre l'excellence », a souligné le maire.



Les officiels coupent le traditionnel ruban

Les emplacements sont séparés par des haies naturelles



Le maire s'entretient avec un propriétaire de camping-car



L'aire de camping-cars, côté pratique

Toute l'année on peut accéder à cette aire. Il en coûte 8 euros par jour, avec un maximum de 2 jours consécutifs (car ce n'est pas un camping) et 4 euros pour s'approvisionner en eau potable et vidanger les eaux usées. Il existe une borne pour le paiement par cartes bancaires. Ouverte en janvier dernier, cette aire avait accueilli, à mi-mai, plus de 400 camping-cars.

Pratique : accès par la rue des Martrois.

LES GRANDS EVENEMENTS

Renaissance de la gare

En présence de nombreuses personnalités dont Nicole Ameline, député du Calvados et ancien ministre, Pierre Mouraret, vice-président du Conseil régional et maire de Dives-sur-Mer, de plusieurs autres maires de communes voisines ou proches, de représentants de la SNCF et des membres du Conseil municipal, Gérard Vauclin, le maire, a procédé, en juin, à l'inauguration de la gare rénovée.



La gare rénovée

Notre région a toujours été pro ferroviaire et les résultats sont positifs. Sur le transport régional (TER) de Basse-Normandie, l'augmentation du nombre de trains, depuis 2004, est de 40 % et la hausse de fréquentation est de 50% », a précisé Pierre Mouraret.

« Nous sommes heureux d'avoir participé, modestement, à cette réalisation. Nous avons voulu offrir une meilleure qualité de service et de confort aux usagers et renforcer l'unité du réseau bas-normand. En outre nous proposons, en partenariat avec la Région et les offices de tourisme, des animations dans les trains et autour des gares, pour inciter les habitants et les estivants à découvrir la Côte fleurie », indique Marc Doisneau, directeur de l'Établissement voyageurs de Basse-Normandie.

La gare côté pratique

Cette halte ferroviaire est la 24^{ème} gare rénovée en Basse-Normandie sur les 46 gares et haltes TER. Un hall, avec des sièges, accueille les voyageurs. Ils y trouvent divers dépliant sur les services offerts, notamment les horaires. En basse-saison il y a des trains du jeudi soir au lundi matin. L'été tous les trains s'y arrêtent, à raison de 8 allers et retours par jour.

Il n'y a pas d'employé sur place et aucune possibilité d'acheter un billet. Le contact TER (tél. 08 25 00 33 00), qui répond du lundi au vendredi de 7h à 20h, permet d'obtenir des renseignements.

Le petit plus

Il n'existe pas de bus ni de taxi qui desservent la gare, malgré les efforts renouvelés de la commune pour en obtenir.

« Nous avons réfléchi au problème et mettons à l'essai un vélo électrique muni d'une petite remorque pour transporter les bagages. Il sera à la disposition des voyageurs qui pourront le réserver à distance, selon des modalités qui seront précisées. C'est un essai que nous faisons, nous verrons s'il est concluant », souligne Gérard Vauclin.



Nicole Ameline, Gérard Vauclin, Pierre Mouraret et les représentants de la SNCF coupent le ruban



Une salle est dédiée à la paléontologie



Un vélo électrique, muni d'une remorque, peut être loué pour le transport de voyageurs

La salle d'attente des voyageurs



Bâtiment principal

Le hall à usage d'attente pour les passagers de la gare est de 30m² environ.

Des réserves du musée paléontologique comprennent : un bureau pour les chercheurs, une salle de manipulation et une pour les collections et un bloc sanitaire.

Annexe

On y trouve : une salle d'animation, un bureau et un bloc sanitaire.

Une œuvre commune

Ce projet a pu aboutir grâce à l'initiative de Gérard Vauclin et aux efforts financiers conjugués du Conseil régional de Basse-Normandie et de la SNCF. Le coût total des travaux est de 70 000 euros. Le montant subventionnable avait été fixé à 47 600 euros dont 50% ont été versés à la commune.

« Il y a eu un large consensus de l'ensemble des élus pour vouloir garder cette ligne. Le transport ferroviaire est écologique et économique. C'est un moyen de locomotion modal.

LES GRANDS EVENEMENTS

Inauguration d'une plaque d'entrée de la ville

Gérard Vauclin, le maire, des élus municipaux, des présidents d'association et un groupe d'Allemands, ont participé, en juin, à l'inauguration d'une plaque d'entrée de la station, où non seulement figure le nom de la commune, mais, de plus celui de Boffzen et de Wickham.

En effet la ville est jumelée avec Wickham, en Angleterre et Boffzen. Gérard Vauclin, en présence, notamment du maire de Boffzen et de Gladys Vignet, présidente du comité de jumelage, a dévoilé la plaque qui comporte les 3 noms, sous les applaudissements du public.

Il existe 3 plaques d'entrée de ville : à l'est, à l'ouest et au sud. « Au nord, il est impossible d'en mettre une, car il y a la mer », plaisante le maire.

Gérard Vauclin a rappelé, devant une délégation de 32 allemands, venus de Boffzen, dans le cadre du jumelage des deux villes : « Le premier échange entre nos deux villes a eu lieu en novembre 1975, j'étais allé à Boffzen avec André Salesses, alors maire de Villers-sur-Mer, et une petite délégation ».

A la signature des chartes des plaques ont été apposées. « En les remplaçant aujourd'hui on répare une erreur que je qualifierais d'historique : on écrit bien Boffzen (avec 2 ff, comme il se doit), alors que, jusqu'à ce jour, on en avait oublié un », ajoute le maire. « Je remercie tous les acteurs de cette réalisation aujourd'hui : les services techniques, le Comité de Jumelage et sa présidente Gladys Vignet, le maire de Boffzen et toute la délégation qui l'accompagne, ainsi que le public », conclut Gérard Vauclin.

A l'issue de l'inauguration de la plaque d'entrée de ville, un buffet, dressé sous un barnum, en face de la gare de Villers-sur-Mer, et offert par la municipalité, attendait les participants.



La plaque d'entrée de ville est dévoilée

Gérard Vauclin, accompagnée d'une traductrice bénévole et de Gladys Vignet, fait un bref historique du jumelage avec Boffzen



La nouvelle aire de camping-cars

LE PALEOSPACE L'ODYSSEE

Il a ouvert ses portes au public le 20 avril

Premier musée d'histoire naturelle à l'architecture totalement contemporaine l'Odysée répond à l'engouement du grand public pour les dinosaures. En outre il dispose de multiples animations pour les enfants.

La foule des visiteurs

Le 20 avril, avant 10h du matin, une file d'attente de visiteurs se pressait devant l'entrée du bâtiment. A l'ouverture des portes, le public a été accueilli par les applaudissements par le personnel du musée. Elisabeth Pelletier, la première de la file, a signé le papier officiel qui lui a été remis en cette qualité. Elle a ensuite posé, avec son mari, pour la photo d'usage qui commémorera cet événement, devant Anna, squelette d'un véritable ichtyosaure de 150 millions d'années, exposé dans la grande galerie.

Une présentation attractive

Outre les dinosaures, de nombreux fossiles sont présentés de façon attractive, dans différents espaces, des films sont projetés, et de nombreuses séquences interactives sont à la disposition des visiteurs. Une exposition temporaire " Quand les dinosaures pondaient des œufs ", permet de connaître ces animaux fabuleux.

L'espace temps

Mais le paléospace est aussi axé sur le temps: pour la 1ère fois on peut voir instruments scientifiques, provenant de l'Observatoire de Paris et jamais montrés, notamment l'Horloge atomique qui donnait l'heure exacte jusque dans les années 90.

Un environnement d'exception

De larges baies vitrées ouvrent sur le Marais, sa faune et sa flore. Une boutique et un restaurant sont intégrées au site.

Des activités diversifiées

Des balades sont proposées dans les falaises des Vaches Noires, haut lieu paléontologique.

Les personnalités sont enthousiastes

Deux jours avant l'ouverture, Gérard Vauclin, maire de Villers-sur-Mer, Philippe Augier, président de la Communauté de Communes Cœur Côte fleurie, Paul Mentré, son prédécesseur et Anne d'Ornano ont exprimé leur enthousiasme devant le travail accompli. « Il aura fallu 16 ans pour y arriver », a confié Gérard Vauclin. « On a une tâche : envoyer nos amis et leurs enfants pour que le démarrage soit fort », a conclu Philippe Augier.



Le public dans la galerie centrale



Philippe Augier et Gérard Vauclin devant Anna, un ichtyosaure de 150 millions d'années.



Elisabeth Pannetier signe le document en sa qualité de 1er visiteur du Paléospace

L'Odysée accueille son 10 000ème visiteur début juin

Le Paléospace, qui a ouvert le 20 avril dernier, a célébré son 10.000ème visiteur. Pour fêter le succès de ce nouveau musée, confirmé chaque jour, par les visiteurs adultes et enfants qui viennent revivre les temps du Jurassique, Paul Huguin, 10 000ème visiteur a été accueilli avec des cadeaux.

Le Paléospace présente des grands squelettes dans la galerie jurassique et de nombreuses animations ; Ateliers pour enfants, visite guidées par les animateurs scientifiques et manipulations de pièces sorties des collections sont quelques-unes des animations

La visite du musée peut être complétée par une balade nature à la découverte du marais à partir du Paléospace ou à la recherche de fossiles sur le site naturel protégé des Falaises des Vaches Noires. En effet les reptiles marins, dont on découvre les squelettes au Paléospace, peuplaient les lieux il y a 160 millions d'années, et l'endroit est célèbre pour sa richesse paléontologique.

Paul Huguin, en séjour chez son grand-père, Philippe Valois, qui demeure à Blonville-sur-Mer et qui l'accompagnait, s'est présenté à la billetterie du musée, mercredi matin. Gérard Vauclin, le maire et le président du Paléospace, Karine Boutillier, la directrice, en présence de Christelle Hennequet, de la Communauté de communes, l'ont accueilli et fêté. Paul et Philippe ont pu effectuer une visite guidée, gratuitement. Le petit gar-



Paul Huguin, 10 000ème visiteur et son grand-père Philippe Valois, Gérard Vauclin et Karine Boutillier.

çon a reçu un diplôme d'honneur, un pass annuel Paléospace, un ouvrage sur les falaises des Vaches Noires et différents objets publicitaires.

Exposition temporaire exceptionnelle

Quand les dinosaures pondaient des œufs...

Connaissez-vous la spécialité du sud de la France ? Les œufs de dinosaures !

« Grâce à cette exposition le public peut suivre l'odyssée de ces fossiles créacés depuis la fouille jusqu'au laboratoire et découvrir toutes les informations que nous livrent ces incroyables témoins de la vie des dinosaures », explique Karine Boutillier, directrice du Paléospace. De nombreuses mais néanmoins fragiles pontes fossiles peuvent être observées et un parcours pour les enfants permet dans le même temps une visite tactile.

Pratique : exposition jusqu'au 31 décembre 2011 au Paléospace, avenue Jean Moulin ; Tél. 02 31 81 77 60. Internet : www.paleospace-villers.fr



La visite est interactive



Paléospace l'Odysée, avenue Jean Moulin à Villers-sur-Mer. Tél. 02 31 81 77 60.

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires.

Juillet, août : 10h- 19h30 et nocturnes

Septembre, octobre : du mercredi au dimanche 10h-18h

Novembre, décembre : le week-end 10h-18h.

Février, mars et avril : du mercredi au dimanche 10h-18h

Mai et juin : 10h-18h

ÉCOLES

Groupe scolaire Victor Duprez

Les enfants visitent l'exposition sur le parcours de l'énergie

En mai, les élèves de CM2 ont visité une exposition sur l'énergie au Villare. Ils ont participé, grâce aux collaborateurs de SDEC Energie, à quatre ateliers.

Les thèmes étaient les suivants : sources de l'énergie, sa transformation, son transport et enfin son utilisation.

Pour chaque atelier, ils avaient un questionnaire à remplir, dans le livret qui leur avait été confié.

« Cette exposition leur a permis de comprendre qu'il est vital pour chacun de réduire sa consommation d'énergie », souligne Privat Périn, le directeur du groupe scolaire.

Les élèves ont retenu, notamment, qu'il y a de fortes probabilités pour la disparition: du pétrole, en 2040, du gaz en 2060 et du charbon, en 2111.

Il est important dès maintenant de prendre conscience qu'il est nécessaire de modifier notre mode de vie au quotidien pour faire des économies d'énergie, telle est la grande leçon donnée par cette exposition.

Un groupe d'élèves de la classe de CM2 de Mme Lecomte



Rencontre avec Bertrand de Gravée, sculpteur

En avril, les élèves de CE1/CE2 de Mme Raclot et de CE2 de M. Roger sont allés au Villare pour rencontrer le sculpteur.

Bertrand de Gravée leur a présenté des statuettes et a fourni quelques renseignements sur celles-ci. Il a également fourni quelques explications sur le moulage au plâtre. Ensuite, les enfants ont été invités à fabriquer une statuette avec de l'argile. Ils ont pu laisser libre cours à leur imagination soit en s'inspirant des modèles, soit en créant une production complètement différente.

Les élèves ont eu l'occasion de cultiver leurs dons artistiques et ont passé un bon moment en modelant l'argile.

Les élèves ont pu apprécier l'art du modelage de l'argile



Une visite des élèves de maternelle au Paléospace

Les enfants de moyenne et grande sections de l'école maternelle ont pu admirer de près les dinosaures.

« C'est super le Paléospace ! Il y a de gros squelettes de dinosaures suspendus au plafond. On a vu beaucoup de fossiles trouvés aux Vaches Noires », tels étaient les commentaires enthousiastes des élèves, après leur visite.

Ils ont aussi pu avoir des explications sur la faune et la flore du Marais. Dans la salle des planètes, ils ont vu comment la terre tournait autour du soleil. « Il y avait plein de jouets de dinosaures dans la boutique. On reviendra avec nos parents », ont-ils conclu.

Les élèves sont revenus enthousiasmés par leur visite au Paléospace

Un permis piéton pour les élèves de CE

Organisée par la gendarmerie nationale, la police nationale, la préfecture de police et parrainée par la sécurité routière. Cette opération a pour but de sensibiliser les écoliers aux dangers qui guettent les piétons.

Les élèves de deux classes de CE2, celles d'Olivier Roger et de Caroline Radot, ont tous obtenu leur permis piéton.

L'adjutant-chef Yves Dumont, de la brigade de gendarmerie de Villers-sur-Mer s'est rendu, en juin, à l'école primaire dont le directeur est Privat Périn, pour remettre aux enfants leur permis piéton. Une petite formation était assurée, durant l'année dans les classes.

Une préparation sérieuse

Les enfants ont révisé pendant plusieurs semaines un code piéton de bonne conduite avec leurs professeurs. Un questionnaire à choix multiple leur a été remis. Des questions, avec trois possibilités de réponses, étaient posées. Différents cas de situations étaient abordés : marcher dans la rue, respecter les panneaux, traverser aux feux, les passages piétons, les rues piétonnes et les parkings, notamment. Les enfants ont eu 20 minutes pour réfléchir avant d'écrire leurs réponses. Les copies ont été corrigées.

En présence du directeur de l'école et des professeurs, il a été remis à tous les candidats, car ils ont réussi les épreuves, un permis de conduire piéton, avec quelques petits cadeaux. Ce document comporte la photo de l'enfant et le cachet de la gendarmerie.

Les dangers de la rue

« Il y a beaucoup d'accidents qui surviennent entre la maison et l'école. Les enfants qui ont obtenu ce permis doivent être capables de juger à quel moment ils peuvent traverser la rue », informe Yves Dumont. Les dangers sont de toutes sortes : transgression des autres piétons, et des véhicules, notamment.

Des chiffres alarmants

Dans la rue les enfants piétons sont très

vulnérables. Chaque année en France, 50 d'entre eux sont tués et 400 blessés. 1 accident sur 2 survient sur le chemin de l'école et 1 enfant sur 4 est responsable de l'accident. Dans 27 % des cas il se produit en présence d'un adulte.

Responsabiliser l'élève

« A partir de 10 ans il est responsable pénalement. C'est à l'enfant de se prendre en charge. Le permis piéton vise à le responsabiliser », conclut Yves Dumont.



A (RE) DÉCOUVRIR

Catherine Guillard : l'orgue est sa passion

Organiste bénévole de l'église St Martin, la jeune artiste y donne des concerts gratuits et a créé l'événement : la saison de l'orgue à Villers.



Catherine, qui est née en 1974, découvre cet instrument à 9 ans. Sa passion était née. Elle commence ensuite le piano et obtient un prix à 20 ans. Elle s'inscrit en classe d'orgue avec Michèle Guyard et Yannick Daguerre. Exerçant la profession de psychomotricienne à Caen, elle s'installe à Villers et est, actuellement, titulaire, à titre bénévole, des grandes orgues de l'église.

« C'est un instrument magique, par sa taille, ses différentes sonorités et sa beauté », explique-t-elle. Elle partage sa passion, communique ses émotions au cours de l'accompagnement de la liturgie ou lors des concerts gratuits qu'elle donne tant dans la station, dans toute la Normandie et à Paris. Ces concerts sont destinés à faire connaître et à faire vivre cet instrument mécanique.

« C'est pourquoi nous avons mis en place avec mon compagnon, Damien Simard, une projection vidéo du jeu de l'organiste à la tribune, un diaporama expliquant la mécanique de l'orgue ainsi que des visites de cet instrument ». Tout ceci est organisé par l'intermédiaire de l'association « Villers Animation Loisirs », présidée par Jean-Pierre Loevenbruck.

Prochains concerts gratuits :
samedi 16 Juillet 2011 20h30 « L'orgue fête la Normandie ».
Mercredi 10 août 2011 20h30 avec Basson Alexandre Derome.

Visites de la mécanique de l'orgue par C. et D. Guillard-Simard, organisées le lendemain de chaque concert à 14h00 et à 15h00. Inscriptions à l'office du tourisme. Gratuit.

Le comité de réflexion sur l'environnement

Les prochaines dates de réunion sont les suivantes :
 20/09 à 20h30
 15/10 à 17h30.

Toutes les réunions ont lieu au Villare. « Nous serons ravis d'accueillir toutes les personnes intéressées par le sujet », précise Catherine Vincent.

Le pedibus, moyen d'accompagnement à pied des élèves, est une initiative du Comité



L'équipe de foot des pompiers

Les premières compétitions de l'été derniers ont été concluantes. De nouveaux matches ont eu lieu, notamment, un match amical contre l'équipe du commissariat de Deauville.

« Nous avons un nouveau responsable "sport", Marie Jean Philippe, qui a mis en place le foot », précise Stéphane Tribhou qui dirige les sapeurs-pompiers volontaires de la commune. Lors de la première rencontre, l'été dernier, 4 équipes étaient en lice. A cette occasion, un tout jeune espoir du football, Julien Grégoire, 14 ans, du stade Malherbe, avait rejoint le club de foot de Villers. « Je joue depuis 8 ans au stade Malherbe », avait confié le jeune sportif.

Fin mars, la rencontre opposait l'équipe des pompiers de Villers à celle des policiers de Deauville qui a gagné par 4 à 2. Le match retour a été programmé à Deauville.

Lors d'un entraînement de l'équipe, Guillaume Paris, artisan dans la commune a remis à l'équipe une tenue complète de gardien de but (2 paires de gant, 1 pantalon, 1 short, 1 maillot).



L'équipe de foot des pompiers de Villers (en vert) a rencontré celle du commissariat de Deauville

Un équipement pour gardien de but a été offert à l'équipe par un artisan villersois



La fête du 1er mai

En l'absence du maire, Gérard Vauclin, empêché, c'est Jean-Paul Durand, 1er adjoint, qui s'est adressé au public en des termes choisis qui ont mis l'accent sur la précarité de certains travailleurs.

C'est désormais une tradition, les Villersois sont conviés par la municipalité à célébrer cette fête dans la salle panoramique du casino. Ils étaient une centaine à avoir répondu à cet appel. En l'absence du maire, retenu hors du département, Jean-Paul Durand a su trouver les mots pour s'adresser au public. Il a brossé un historique de ce jour, consacré à la fois au muguet et à fête du travail.

La fête du muguet

Elle remonte au 1er mai 1561, date à laquelle Charles IX reçut un brin de muguet en guise de porte-bonheur. Le roi décida d'en offrir chaque année aux dames de la cour : la tradition était née.

La fête du travail

Le 1er mai 1890 est la 1ère journée internationale de lutte des travailleurs, en mémoire du mouvement de 1886, à Chicago, qui a fait une dizaine de morts et sept condamnations à la peine capitale. Le triangle rouge, que portaient les manifestants comme signe distinctif, en 1890, s'est transformé, au fil du temps, en une fleur d'églatine, puis est devenu du muguet.

La réunion des deux fêtes

C'est en 1907 que les deux fêtes sont confondues. En 1941 le 1er mai deviendra la fête du travail et, en 1947, ce jour deviendra férié et payé.

Une situation sociale inquiétante

« Aujourd'hui, la crise mondiale ne nous a pas épargnés et ne fait que renforcer nos difficultés économiques. Le chômage reste toujours élevé en France, il touche pratiquement 10%

de la population active », souligne Jean-Paul Durand. Le 1er adjoint évoque les fermetures d'usines, leur délocalisation à l'étranger, les salaires trop faibles et les retraites souvent insuffisantes.

« Pourtant la France est quand même un pays où on a le pouvoir de dire et d'écrire ce qu'on veut et à côté des pays opprimés, en guerre où la misère règne, nous prenons bien conscience de notre chance d'échapper à tant de drames », ajoute Jean-Paul Durand.

« Ce n'est, bien sûr, pas une raison pour cesser de combattre les injustices sociales. Le travail doit être rémunéré à sa juste valeur et permettre à toutes et à tous de vivre décemment », poursuit-il. « Les travailleurs qui ne peuvent pas avoir un domicile fixe, c'est inacceptable. Il y aura encore beaucoup de 1er mai de revendications avant qu'un jour, peut-être, il ne soit réellement la fête du travail », conclut-il.

Ensuite, il a invité le public à s'approcher du buffet. Des applaudissements nourris ont plébiscité le discours de Jean-Paul Durand qui était entouré par des membres du conseil municipal.

Jean-Paul Durand prononce son allocution du 1er mai



Commémoration du 8 mai 1945

Des vétérans anglais de la Royal Navy ont fait le voyage

Le cortège des officiels avec, à sa tête Gérard Vauclin, le maire, précédé de la fanfare " Les amis honfleurais", a quitté la mairie pour se rendre au monuments-aux-morts, afin de commémorer le 8 Mai 1945.

Les élus municipaux, la gendarmerie, le Souvenir français, les anciens combattants, les pompiers et les associations patriotiques étaient accompagnés par 20 vétérans anglais de la Royal British Legion, venus de Wickham, ville jumelée avec la commune. On remarquait également l'association des Amis du Mont Canisy avec plusieurs véhicules militaires. Gérard Vauclin, Jean-Paul Durand et Jean Vidier, ancien combattant, ont déposé la gerbe traditionnelle au pied du monument-aux-morts. Michel Vancoille, président des anciens combattants (section Villers) a lu le discours du ministre. Le cortège s'est rendu, ensuite, en l'église St Martin où une messe était célébrée. La municipalité a offert, à l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié aux participants, salle Bagot.

Le maire serre la main des porte-drapeaux



La guerre d'Indochine a duré 15 ans. 100 000 soldats ont été tués et 300 000, blessés.

Deux gerbes commémoratives ont été déposées, au monuments-aux-morts, le jour anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine. Gérard Vauclin, le maire, Michel Vancoille, président de l'association des anciens combattants, Jean-

Louis Harel, président départemental et régional des combattants Indochine, Claude Louis, maire de St Vaast, notamment, des représentants et porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants ont participé à la cérémonie. Michel Vancoille a lu un discours du mi-

nistre, en reconnaissance envers ceux qui ont combattu et qui étaient des héros dans ce champ de bataille.

Jean-Louis Harel se souvient : « Nous sommes parfois les oubliés, ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France. La guerre d'Indochine, c'est le Verdun asiatique.

Nous n'étions pas des mercenaires mais des soldats de l'armée française qui ont tout donné. Nous remercions la municipalité de Villers-sur-Mer qui fait cette commémoration chaque année » Le maire, lors du pot de l'amitié offert salle Bagot a rappelé : « Je suis admiratif devant tant de courage. Nous avons un devoir de mémoire. Tant qu'il y aura des combattants, nous honorerons ceux qui sont tombés et tous ceux qui ont participé à la guerre. »

Parmi les survivants de cette guerre qui assistaient à la cérémonie se trouvaient : Michel Boisson, engagé volontaire à 18 ans et fait prisonnier, Jean-Louis Harel, fait prisonnier, Bernard Toutain et Daniel Godbert.

Le président Jean-Louis Harel prononce un discours devant les officiels



71ème anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

De nombreuses personnalités étaient présentes à la cérémonie rendue au monuments-aux-morts.

Une gerbe du souvenir a été déposée, le 18 juin, au pied du monuments-aux-morts par Gérard Vauclin, le maire, Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge et Antoine Grieu, maire d'Auberville. Ensuite, Michel Vancoille, président des Anciens combattants de la section locale a lu le texte de l'Appel et le discours du ministre des Anciens combattants.

Jean-Louis Harel, président départemental et régional des combattants, assistait à la cérémonie. Plusieurs personnalités locales étaient présentes, notamment Jean-Jacques Dumont qui dirige la Communauté de brigades de Villers-sur-Mer et la brigade de Blangy-le Château. Les porte-drapeaux étaient, comme toujours, fidèles au rendez-vous.

La municipalité a ensuite convié les participants au pot de l'amitié, salle Bagot.

(de gauche à droite) Antoine Grieu, Claude Louis et Gérard Vauclin déposent une gerbe du souvenir au pied du monument-aux-morts



TRAVAUX

Travaux de voirie

- Rue des Gabions
Une partie de cette voie a été refaite en enrobé noir.
- Rue Sicard :
Une portion de trottoirs dégradés a été refaite en gravillons bi couche rose.
- Parking Villers 2000 et Rue des Martrois
Une centaine de potelets canalisant le stationnement ont été posés par les Services Techniques de la ville afin de préserver la sécurité des piétons.



Gare SNCF

- Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite
L'ensemble des bordures et abords ont été transformés aux normes d'accessibilité pour tous. Les trottoirs seront revêtus d'enrobé rouge
Des clôtures ont été remplacées et des jardinières seront posées afin d'embellir la gare fraîchement rénovée.
- Horloge
Sur la façade du hall d'accueil, une nouvelle horloge, identique à celle d'origine, a été installée.
- Hall d'accueil
Le hall d'accueil aux voyageurs est équipé d'une porte à fermeture et ouverture automatique, sous alarme la nuit.



Marais de Villers

Un terrain de boule de 150m², environ, vient d'être créé vers le plan d'eau, en face de la sortie de la rue des Acacias.
De nouveaux bancs et corbeilles supplémentaires, en bois, sont en cours de pose le long de certaines allées du Marais de Villers/mer.



Aire des Camping-cars

Deux bacs spécifiques « tir sélectif » ont été disposés à proximité du bac d'ordures ménagères.



Tous avec le Bénin !

Une nouvelle association est née

Le but de cette association est de venir en aide à l'école primaire de Monkpa, située au Bénin.

Le club du Bénin

Des élèves de l'école primaire Victor Duprez : Marie, Allison, Emma, Ilona, Clara, Cyrielle, Marie, Pauline, Elysa, Théa, Romane, Valentine, Paul, Pierre et Charlotte, notamment, ont fondé un club, avec l'aide des enseignants.

Naissance du projet

Depuis déjà deux ans, l'école primaire entretient une correspondance épistolaire avec l'école de Monkpa. Après de nombreux échanges, les élèves du « Club Bénin » et leurs maîtres ont décidé d'organiser plusieurs manifestations afin de récolter de l'argent pour venir en aide à leurs correspondants. Ils ont participé, toute l'année, aux activités menées au profit du Bénin : marché d'automne, brocante, balomomes et à d'autres encore. Ils ont récolté la somme de 1 000 euros.

Buts du projet :

- Offrir et livrer un minibus (9 places) à l'école pour leur permettre d'effectuer des déplacements.
- Distribuer du matériel scolaire pour améliorer les conditions matérielles des élèves de cet établissement.

Les membres de l'association, les élèves du Club du Bénin et Gérard Vaucelin, le maire, se sont réunis à l'école en juin

Les moyens mis en oeuvre :

- Les bénéfices des manifestations
- Les dons de particuliers
- Les aides des partenaires (entreprises .../...)

Date de réalisation du projet et durée du voyage

Le projet aboutira en février 2013 et la durée sera estimée à 3 semaines.

Pratique : Contact : Ecole primaire Victor Duprez, rue du Lieu-tenant d'Hérouville à (14640) Villers-sur-Mer.

Adresse e-mail : ce.0141405b@ac-caen.fr

Site Internet de l'école : <http://www.étab.ac-caen.fr/ecole-victor-duprez/>

Site de l'association : <http://www.levillare-villerssurmer.com/benin/>



Villers Accueil

Vive l'été !

Nous sommes en vacances. Puisse nous espérer un été radieux dans l'écrin de notre Normandie.

Notre association a terminé sa saison active dans de bonnes conditions. Nos ateliers sont au mieux de leur forme. Leurs dirigeants, très compétents, vont profiter des vacances bien méritées, fiers des travaux accomplis. Nos adhérents en attestent.

Notre exposition des travaux a lieu, comme l'année dernière, dans la salle d'exposition du Villare, mise gracieusement à notre disposition par notre mairie, qu'elle en soit remerciée ainsi que ses services techniques à qui nous demandons beaucoup. Nous exposons du jeudi 21 au mardi 26 Juillet inclus de 10h à 12h et de 14h à 18h. Tous nos ateliers sont présents.

Les projets

Nous organisons du 26 Septembre au 03 Octobre le grand tour de Pologne, des rives de la Baltique à Cracovie en passant par Varsovie, des places sont encore dis-

ponibles, n'hésitez pas à nous contacter. Un grand voyage à Paris est prévu avec une destination originale.

Des projections commentées et une conférence pour la sécurité et des balades hebdomadaires sont au programme.

Reprise des activités

Nous reprenons la permanence au 1er étage du Villare le 16 septembre prochain et nos ateliers recommencent le lundi 19 Septembre.

L'Association dans sa diversité est un tout indissociable, nous existons parce que nous sommes ensemble, chacun apporte son arbre et nous en faisons une forêt.

Venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !

Pratique : Villers Accueil BP 29 le Villare, rue du Général de Gaulle.
Tél. 02 31 14 51 70.

Le président, André Casna et son équipe.



L'Association des familles Villersaises

Chaque année, l'AFV organise plusieurs manifestations caritatives : braderies de vêtements et accessoires, brocantes, des goûters chaque semaine et un voyage annuel, pour les personnes âgées.

Désormais la brocante est supprimée. « Nous n'avons pas assez de bénévoles et c'est un très gros travail », confie Maud Buhot, la présidente. Les autres activités continuent.

Le voyage des seniors a eu lieu en mai, à Muchedent. Le car contenait 84 personnes pour une excursion peu ordinaire : à la découverte des bisons.

Les touristes sont partis en direction de Neufchâtel pour prendre le petit déjeuner et ensuite ont visité le château de Miromesnil, construit en XVIème siècle sur les ruines d'un ancien château détruit pendant la bataille d'Arques. Ils ont également admiré la chapelle et le potager.

Après cette escale, direction Muchedent pour un déjeuner dans un restaurant typique, spécialisé dans le bison.

« L'après midi nous sommes montés dans des camions militaires pour visiter la réserve (environ 300 bisons plus les petits ainsi que des daims, biches et cerfs) » explique un participant.

Le groupe était de retour à 19h30 à Villers-sur-Mer, après une journée bien remplie.



Le voyage à Muchedent

Pratique : AFV, Salle St Paul, boulevard Pitre Chevalier à Villers-sur-Mer.

La Bibliothèque pour tous

La Bibliothèque pour tous est animée par une équipe de bénévoles. Les ouvrages prêtés sont accessibles à tous les âges, nouveautés et animations se succèdent.

Des nouveautés

Dans le but d'améliorer le secteur jeunesse, la bibliothèque a acheté des nouveautés : albums pour les plus petits, premiers romans pour les 7-10 ans ainsi que des bandes dessinées enfants et juniors.

A l'heure des Vikings

A l'occasion du 1100ème anniversaire de la création de la Normandie, la « Bibliothèque Pour Tous » expose dans sa vitrine des livres sur le thème de la Normandie, ainsi qu'un Drakkar jusqu'à la fin août.

Ce Drakkar est une pièce de valeur qui représente un bateau du musée d'Oslo, réalisé fidèlement par un maquettiste d'Houlgate en 1983, à l'initiative de Monsieur et Madame Pierre Sénéchaut (pour la période du 20 juillet au 3 août 1983).

Pratique : La Bibliothèque pour tous, rue Comtesse de Bearn, est ouverte, hors saison : mardi et vendredi de 10h30

à 12h et samedi de 11h à 12h. En juillet-août : du mardi au vendredi de 10h à 12h.
Tél : 06.02.32.67.24.

Une maquette de drakkar est exposée dans la vitrine jusqu'au 31 août.



VIE ASSOCIATIVE

Conférence St Vincent de Paul

La conférence Saint Vincent de Paul vient non seulement aider les personnes et familles dans le besoin mais également briser les solitudes par des visites, des gestes simples tout au long de l'année. Un sourire lorsque tout est « gris », une main tendue, une présence pour rompre l'isolement sont des actes importants dans l'existence.

L'association participe régulièrement à des collectes alimentaires. Toutes les bonnes volontés sont accueillies à bras ouverts. Venez nous rejoindre, nous avons besoin de bénévoles qui viennent nous aider dans les tâches multiples qui nous incombent.

Pour nous contacter : 06 09 82 93 93 – 06 07 09 44 30

L'ASPEC

Savoir écouter et reconforter

L'association de soins palliatifs du Calvados est composée de bénévoles qui accompagnent les gens qui souffrent de maladie graves, en étant à leur écoute et en leur parlant.

Louise Sirakian, coordinatrice de l'antenne villeroise et son équipe, organisent, chaque année, dans la salle Bagot et ensuite autour d'un déjeuner chez elle, une journée de formation détente.

Les bénévoles insistent sur leur rôle : « Nous ne sommes pas du personnel d'appoint. Nous intervenons, sur proposition de l'équipe ou à la demande du malade ou de sa famille. Nous avons un rôle de non-professionnels de santé. » Leur rôle est de conforter, par leur présence attentive, l'environnement social et affectif du malade et de son entourage.

Une formation adaptée est prévue pour mieux comprendre la situation et répondre aux questions. Toute personne adulte peut être bénévole.

Le recrutement

Une première rencontre est organisée avec la responsable coordinatrice qui lui remet la charte et un questionnaire. Une fois ce dernier rempli, le psychologue reçoit le ou la candidate et ensuite le médecin responsable des soins pallia-

tifs. Après le recrutement définitif et au bout de 2 mois d'expérience le bénévole signe la charte.

La formation

En contrepartie de cet engagement, l'ASPEC assure une formation adaptée et l'aide d'un groupe de parole. Le bénévole doit assister aux réunions de l'association et peut participer à des actions de sensibilisation, de formation ou d'information.

La journée de formation détente

Cette journée de rencontre annuelle, a permis à 25 bénévoles, en dehors des lieux habituels de l'association ou de l'hôpital de se retrouver dans un cadre différent.



Une conférence de Jean-Louis Terrangle, psychothérapeute, sur le thème : « Rien, le silence, le vide, ne rien dire, ne pas savoir, l'absence » a captivé l'auditoire. L'après-midi était consacré à la découverte de St Vaast-en-Auge et la journée s'est terminée par un concert, en l'église de Villers-sur-Mer, donné au profit de l'ASPEC.

Pratique : A.S.P.E.C. (coordinatrice Louise Sirakian), antenne de Villers-sur-Mer, 8, rue Boulard
Tél. 02 31 14 65 13 ou 06 07 09 44 30.

Jean-Louis Terrangle, psychothérapeute, a su captiver son auditoire

A.D.M.R.

L'ADMR propose des services d'aide à domicile

Respect, dignité et liberté de chacun est sa principale devise

« L'aide à domicile en milieu rural » a tenu son assemblée générale, en juin, sous la présidence de Michelle Chesnais et en présence, notamment de Gérard Vauclin, le maire.

Lors de cette assemblée les représentants des 11 communes qui composent l'ADMR étaient présents ou représentés ainsi que les membres du personnel.

L'activité. « En 2010, nous avons totalisé 35 400 heures d'intervention, toutes activités confondues, contre 36 101 heures en 2009, soit une légère baisse de 2% », annonce la présidente. L'association emploie 37 aides à domicile formées, 32 bénévoles sont engagés. Sur une année 227 personnes ont été aidées et 11 communes desservies.

La formation. La formation des services ADMR du Calvados est assurée par les services mutualisés de la fédération. Des stages ont des thèmes différents : aide à la toilette, manutention, accompagnement de fin de vie, maladie d'Alzheimer.

Aide à domicile. Il s'agit de mettre en place et de gérer des services d'aide à domicile 7 jours sur 7 pour tous : jeunes actifs, familles avec enfants, personnes âgées, handicapées...

Les services rendus. Ils sont divers : entretien domestique, aides au repas et à la personne, garde d'enfants, notamment.

La proximité. C'est un atout majeur : proximité du bénévole, qui va mettre en place l'aide à la personne et qui va suivre le bon déroulement de l'intervention. Il s'y ajoute celle des salariés qui habitent sur le territoire de l'association.

Une mission utile. La présidente, après avoir remercié la municipalité, qui met gratuitement à disposition des bureaux, l'électricité et le chauffage, les bénévoles et les salariés conclut : « Les besoins sont très importants, notre mission est utile voire indispensable pour beaucoup de gens. Notre service permet aux bénéficiaires de rester chez eux jusqu'en fin de vie. »

Pratique : ADMR. 10 rue Boulard à Villers. Tel : 02 31 81 59 33

Gérard Vauclin et les membres du bureau de l'ADMR



DireLire

A l'approche des vacances, l'association met en place ses activités d'été au Villare, avec le concours de Mitsou Ney et réserve, cette, année une surprise.

Du 11 juillet au 12 août

Mitsou accueillera, pour la première fois, cet été, **les tout petits** de 6 à 30 mois, avec : **Comptines et petits mots comptés**, chaque mercredi de 11h à 11h45. La présence d'un adulte est nécessaire.

Pour les plus grands à partir de 3 ans : **Les ateliers Libres Z'Héros, Heure du conte** qui est interactive et créative, deux fois par semaine, lundi et jeudi. Après avoir écouté l'histoire racontée par Mitsou, place à leur imagination pour exprimer en toute liberté ce qu'elle leur aura inspiré, à travers dessins, collages, pliages, poèmes, chansons et autres créations.

Pour les adultes : un atelier d'écriture leur est réservé. **Les mots et la plume**, chaque jeudi. Il réunira tous les participants qui auront envie de venir jouer avec les mots, à partir des consignes données, en début de séance. Il est possible de participer à une seule séance, ou de venir plus régulièrement. Et pour le plaisir d'écouter la musique des mots, à travers des textes d'auteurs sélectionnés et lus par Mitsou Ney, plusieurs **Moments de lecture** autour d'un verre seront proposés les 18 et 20 juillet, et les 8 et 9 août.

Pour toutes ces animations le nombre de places est limité et les inscriptions sont obligatoires.

Pratique : renseignements, tarifs et inscription : 06 73 50 56 17
direlire.lesmots@yahoo.fr
et sur place au Villare.

Mitsou Ney communique sa passion de la lecture à son auditoire



En Avant Scène !

L'année de Théâtre de l'association s'est terminée par 3 spectacles, hauts en couleurs : rouge pour le Chaperon, noir pour le manoir et en noir et blanc pour un groupe de nonnes qui plaisaient sous leurs cornettes, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Cet été, Daisie, l'animatrice théâtre, vous propose aussi des stages de :

Poésie Théâtrale pour enfants et adultes : comment dire joliment une poésie.

Du coaching pour les timides, réservé aux adultes : comment se sentir à l'aise dans une assemblée.

A l'occasion du **1100ème anniversaire de la Normandie**, En Avant Scène ! Donnera une représentation de la pièce « Rollon ou la trêve du Roi Charles » écrite par Jacques Henry et mise en scène par Daisie, au cinéma du Casino. Ce spectacle est réalisé en partenariat avec la mairie et le casino de Villers-sur-



Mer. « Il fera revivre au public la signature du Traité de St Clair sur Epte et la création de la Normandie », confie Daisie.

Pratique : renseignements et inscriptions au 06 88 91 24 49.

Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer

L'Association des Propriétaires a trente ans !

Il y a trente ans, les fondateurs ont souhaité réunir en une association, qui soit dans la droite ligne des premières associations villersois de l'origine de la station, tous ceux qui, propriétaires d'une résidence à Villers, avaient un point commun. Il s'agit de vouloir participer à l'animation de la ville, de protéger le site, de partager ensemble leurs préoccupations enfin de proposer, à toutes les autorités, des idées pour rendre leur vie et donc celle de tous les villersois plus attachante et agréable.

Sous l'impulsion des présidents successifs, entourés de leur conseil d'administration élu par tous les adhérents, l'association s'est développée depuis lors : comment ne pas citer Francis Robert, l'un de ses fondateurs, qui présida l'association pendant dix ans et, à sa suite, Michel Badolle, qui lui a succédé pour une nouvelle période de dix ans, avant Alain de Rouvray et, actuellement, Bruno Sautet, depuis sept ans à la tête de l'Association.

Aujourd'hui, c'est un hommage tout spécial que nous tenons à rendre à Michel Badolle que nous avons eu la tristesse de perdre le 8 mars de cette année. Pendant les dix ans de sa présidence, il a réellement transformé notre association. Sous son impulsion, elle est devenue la première dans sa catégorie de la Côte Fleurie.

Mais, s'il a inlassablement œuvré pour les adhérents, il l'a fait aussi à l'extérieur et notamment au conseil Municipal où il avait été appelé par Michel Perdrisot et où il a continué à travailler avec Gérard Vauclin.

Comment ne pas se souvenir des assemblées générales estivales qu'il présidait et où les adhérents fidèles se retrouvaient ensemble, résidents permanents ou secondaires, en compagnie du Maire bien souvent, et/ou de responsables locaux et régionaux. Ils étaient aussi heureux de se retrouver là que les adhérents de les y recevoir.

Quelle autorité locale, départementale et même régionale n'a pas entendu parler de notre association ?

A coup sur, Michel Badolle a donné à notre association un souffle que nous avons le devoir de perpétuer. Retiré, l'âge venu, il n'a pas manqué d'être le « sage » qui conseillait et intervenait toujours à bon escient.

C'est en souvenir de lui que nous nous devons de poursuivre l'œuvre accomplie, et cela d'autant plus qu'il nous laisse le souvenir d'un homme droit, aimant la vie et les autres, en un mot, comme l'a parfaitement dit sa famille : « une belle personne ».

Alors si nous sommes, bien sûr, attristés par sa perte, nous sommes, par contre, très heureux d'avoir croisé son chemin. Le souvenir qu'il nous laisse ce n'est pas un regret, c'est l'héritage de la force de vie et de conviction qui était la sienne et

qui doit nous animer pour l'avenir. Oui, la vie continue, et en ce début d'été, nous allons passer de bons moments à Villers, en famille, avec des amis dans nos résidences.

Nous allons aussi nous retrouver, comme chaque année – cette fois le **samedi 20 août à 9 h30** – dans la salle panoramique du Casino, pour parler de ce qui nous tient toujours à cœur, à savoir de Villers, à l'occasion de notre **assemblée Générale annuelle**.

Nous n'oublierons pas cependant tout ce qu'a fait Michel Badolle pour nous et pour Villers, dans le souci du bien commun.

Si vous n'êtes pas membres de notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre : seul on ne peut pas grand-chose. Ensemble, d'une part on est moins seul mais aussi tout est plus facile ! Villersois, Villersaises, que vous résidiez à Villers a titre principal ou pour le meilleur de vos temps de loisirs, vous qui voulez participer à la vie de la ville, rejoignez nous ! En vous joignant à nous vous nous donnez toute la force nécessaire à notre action.

Association des Propriétaires de Villers. Secrétariat Général : BP 28 – 14640 Villers-sur-Mer. Courriel : villers14_apv@yahoo.fr

Et suivez l'actualité de notre association sur notre blog : <http://apv-villers14.blogspot.com/>

L'ADIPRO

L'Association de Développement des Intérêts des Propriétaires et Occupants de Villers Est, dont la présidente est Françoise Lechau a été créée en 1999.

L'Association a tenu son Assemblée Générale annuelle en juin, en présence de Gérard Vauclin, le maire. Avant tout, la présidente a tenu à remercier l'assistance, venue en nombre, la fidélité et l'efficacité de l'équipe, en particulier Gérard Rampon, le trésorier, qui représente l'Association lors des différentes manifestations organisées par la Mairie.

Après avoir rappelé **les temps forts des manifestations de l'année écoulée** : distributions de tracts au centre commercial de Villers 2000, afin de faire encore mieux connaître l'ADIPRO, des tournois de pétanque, une visite à Graindorge, producteur de fromages à Livarot, une journée à Cambremer pour découvrir le marché à l'ancienne, entre autres. Il ne faut pas oublier différentes autres excursions : Cambremer, les îles Chausey et Le Havre.

Les projets pour les mois à venir sont nombreux : St Pierre-sur-Dives, St Germain-de-Livet, Caen, la Suisse Normande, Etretat et bien d'autres manifestations. Il faut y ajouter : tournois de pétanque, pêche à la lignes et d'autres moments conviviaux.

Composition du bureau. Outre la présidente, le trésorier est Gérard Rampon, le vice-président : Guy Hellebois et le secrétaire Jacques Mairesse.

Comité de jumelage

Les jeunes découvrent l'Europe avec l'Eurobus

En avril, les élèves de 4 classes du CE2 au CM2 de l'école primaire de Villers-sur-Mer ont participé à l'Eurobus. Cette animation, proposée par le Conseil Général est parrainée par le Comité de jumelage. Anna Mauger, l'animatrice du Conseil général qui avait fait le déplacement, a proposé aux enfants des questionnaires sur le thème de l'Europe (les pays, les capitales, les langues parlées). La journée s'est achevée par un goûter « européen » offert par le comité de jumelage. Les enfants étaient ravis de leur journée.

Des Allemands de Boffzen sont venus

Un groupe allemand, originaire de Boffzen en Basse-Saxe, a fait le déplacement à Villers pour le week-end de l'Ascension. Ils étaient logés dans les familles chez lesquelles ils ont l'habitude de séjourner pour la plupart. Des visites étaient organisées (Honfleur, Paléospace) et, bien entendu, temps libre pour apprécier le charme de Villers.

Gérard Vauclin a fait part à l'assemblée des réalisations effectuées par la ville en 2010/2011 et les projets (rénovation de l'église, poursuite de l'effacement des réseaux aériens, Wi Fi au Paléospace, notamment). « *Les investissements de la commune seront davantage étalés dans le temps, du fait de la baisse des recettes issues des résultats du casino* », explique le maire qui a, ensuite, répondu aux questions posées par l'assistance.

Cotisations. Individuelle : 16 euros, couple 20 euros.

Pratique : pour tous renseignements tél. 06 86 33 61 22 ou 02 31 14 01 76.



« Une soirée dansante a eu lieu dans la salle panoramique dans une ambiance très sympathique », souligne la présidente, Gladys Vignet.

Le comité de jumelage de Villers a offert un pommier à leurs hôtes pour qu'il soit planté Place de Villers à Boffzen. Le prochain rendez-vous est fixé à la mi-mai 2012, à l'invitation des Allemands.

A noter :

L'association se déplacera à Wickham, en Grande-Bretagne, le week-end du 11 novembre 2011. Faites vous connaître dès maintenant si vous souhaitez participer.

Adhésion annuelle : 10 €/personne + frais de participation aux transports. Tél. 06.85.04.70.23 ou cjev@live.fr



Des Allemands de Boffzen sont ici avec Gladys Vignet et Gérard Vauclin

Association paléontologique

Le mot du président

Renouvellement, ouverture, vitalité

Réunis en Assemblée générale le 23 avril, les adhérents ont pu prendre la mesure de l'impact des réformes mises en œuvre depuis un an. Au nom des membres du Conseil d'administration, j'ai présenté un bilan de notre action ciblée sur l'accès à la paléontologie pour tous et fondée sur les principes de la participation et de la prise consensuelle de décisions.

L'adhésion d'un nombre important de nouveaux membres est considérée comme un encouragement, mais aussi comme un défi, face aux nouvelles attentes des adhérents.

L'élection des membres du Conseil d'administration, à bulletin secret, n'a fait que souligner le caractère de renouveau en cours, de même que l'accession de deux nouveaux membres à des postes de direction de l'APVSM. C'est ainsi que, outre un gage de promesses, la composition du nouveau CA est aussi une belle démonstration de la capacité de l'APVSM de se renouveler et de se montrer à la hauteur des attentes placées en elle. Par la même occasion, le président du CA a été réélu pour un nouveau mandat d'un an.

Autres indicateurs des changements intervenus depuis 2010

La conférence donnée en avril par l'historien Arnaud Hurel (MNHN) sur " L'invention de l'homme préhistorique au XIXe siècle - Découvertes et débats ". Les applaudissements du public, venu en nombre, ont témoigné de la grande qualité de l'événement.

La sortie paléontologique, botanique et ornithologique en avril, au marais de Villers-Blonville a permis de faire de belles observations aux portes de la commune.

L'intérêt croissant manifesté par des personnes et par des associations, aux activités proposées par l'APVSM.

2e semestre de 2011

Le programme est plus riche et plus diversifié que jamais, avec, en particulier :

Des conférences données par d'éminents spécialistes de la paléontologie française et internationale (les 16 juillet, 27 août et 22 octobre), à la salle de cinéma du Casino de Villers

Des sorties et excursions régionales, à Guichainville (27) et à Elbeuf-sur-Seine (76) ;

Des soirées mensuelles avec des exposés/conférences donnés, salle Bagot, par des adhérents et invités spéciaux.



Les Falaises des Vaches Noires sont un haut lieu de la paléontologie

Des activités pour jeunes, en particulier le " Club des Jeunes paléontologues ". Viennent s'ajouter à cette vingtaine d'activités, la publication annuelle de L'Écho des Falaises, la coopération avec d'autres associations paléontologiques et géologiques, l'accueil de nos visiteurs au Villare (en face de l'Église) – afin de compléter le tableau d'une APVSM caractérisée par l'esprit d'ouverture, la diversité et la vitalité.

Faut-il rappeler que ces activités sont rendues possibles grâce au concours actif de nos adhérents, tous bénévoles sans exception.

Pratique : informations plus détaillées sur le site : www.fossiles-villers.com

Horst Gödicke, Président de l'APVSM

Villers Animation et Loisirs

Le président, Jean-Pierre Loevenbruck, propose un programme d'activités saisonnières « qui vient en complément de celui de l'Office de Tourisme. Il figure dans l'agenda des animations et sur les panneaux d'affichage », précise-t-il.

Les audiovisuels

Ils sont assurés par Jean-Pierre Loevenbruck. Les 18 et 25 juillet. Les 1er, 8, 22 et 29 août à 18h, dans la salle de cinéma du casino. Gratuit. Le programme est alléchant : Guillaume le Conquérant, Jules Verne à Villers, Benjamin Franklin et Madame Brillon, Les Vikings, Charles Koechlin, Voiles sur la Seine et l'Obélisque de Paris. Certains spectacles sont en 3D.

Le point commun de tous ces personnages : la Normandie et plus particulièrement Villers.

Concert et visite de l'orgue de l'église.

Concerts de Catherine Guillard samedi 16 Juillet 2011 20h30 « L'orgue fête la Normandie ».

Mercredi 10 août 2011 20h30 avec Basson Alexandre Derome.

Visites de la mécanique de l'orgue par C. et D. Guillard-Simard, organisées le lendemain de chaque concert à 14h00 et à 15h00. Inscriptions à l'office du tourisme. Gratuit.

La saison du bridge

Sous la responsabilité de Jeanne Paquet, les tournois connaissent une fréquentation stable : ils réunissent 7 à 8 tables, à chaque fois. Du 4 juillet au 30 août mardi et jeudi à 14h, dans la Salle Panoramique du casino (16 et 18 juillet Salle Bagot) ; Renseignements et inscriptions au : 06 83 36 61 59.

Rallye automobile touristique

Organisé par Catherine Witasse et son mari, ce 31^{ème} rallye automobile touristique s'intitule cette année, « Odyssée Normande ». Il aura lieu le 10 août. Chaque participant recevra un prix, au cours d'un cocktail au casino, samedi 13 août. Inscriptions à l'Office de Tourisme. Tarif 10 € par personne Gratuit pour les moins de 10 ans.

Le volley-ball

Christian Caldaguès est président de cette section. Les tournois ont eu lieu, sur la plage, de juillet à septembre « Ces matches sont ouverts à tous sans distinction de niveau. » souligne le président. Voici le programme :

14, 16, 23, 24 et 30 juillet à 9h, sur la plage

6 et 13 août à 9h, sur la plage.

10 septembre tournoi de clôture.

Les inscriptions se font sur place, à la plage près du casino.



Tennis Club

Une saison d'été dans la continuité

L'exercice 2010 du TCV s'est révélé plus qu'encourageant : tous les chiffres sont en progression, l'activité, le bénéfice, mais surtout la dynamique a été remarquable avec la relance de la petite restauration, de la boutique, le succès des tournois officiels et internes, grâce au dévouement des bénévoles, à celui de nos salariés Isabelle et Patrick. Nous n'oublions pas le rôle important joué par la Commune de Villers, interlocutrice toujours attentive à nos préoccupations et par les adhérents. Ils ont marqué leur attachement à notre Association par leur participation importante aux animations, organisées tout au long de l'année.

Fin février, la réfection des terres battues a été entamée, travail long et délicat, sous l'égide de Patrick Bouvot, que j'avais évoqué longuement l'an passé à la même époque. Une bonne météo est primordiale pour permettre d'ouvrir à temps les terres battues, théâtre de nos futures glissades.

Pour autant nous restons attentifs à la possibilité, qui nous a été offerte par la Commune, de proposer à nos adhérents, depuis le 1er janvier dernier, un forfait à un tarif concurrentiel incluant les 2 courts couverts de Villers. Quel progrès considérable ! Grand merci !

VIE ASSOCIATIVE

Saison d'été, mise au point du calendrier des animations sont d'actualité. N'hésitez pas à vous renseigner sur les tarifs, les dates des tournois... en nous rendant visite, en téléphonant à Isabelle (02 31 87 52 40) ou en consultant notre site internet (tennis club de villers sur mer sur un moteur de recherche). A bientôt sur les courts !

Le Président, Patrick Jégou.
Tel : 02 31 87 52 40

Tournoi inter clubs de doubles féminins



ASVBB

Un nouvel entraîneur pour l'équipe senior

L'assemblée générale du club de football de l'ASVBB s'est tenue en juin, en présence de Gérard Vauclin, le maire et sous la présidence de Jean-Claude Demorieux. Annette Lebaillif, trésorière, a présenté un bilan positif.



Une école de foot en forme

L'école de foot se porte bien, Franck Lebaillif, le responsable, a remercié Eric Jacquet Christophe Leroux et Clément Petit pour l'obtention de leurs diplômes d'éducateurs ainsi que tous les bénévoles et les parents pour leur aide, tout au long de la saison. « Toutes les équipes de jeunes ont bien défendu les couleurs du club », annonce le président.

Christophe Leroux est le nouvel entraîneur

Chez les seniors, Sébastien Laurent l'entraîneur, après avoir passé quatre années au club, le quitte pour raisons personnelles. Christophe Leroux, joueur de l'équipe première lui succède. Les deux équipes repartiront, la saison prochaine, en première et quatrième division de district. Jean Bouezet, responsable des vétérans, passe la main, le poste reste à pourvoir.

Nouveaux venus au conseil d'administration

Johan Boucher, Merry Leroux, Eric Jacquet et Philippe Leroux entrent dans le conseil d'administration du bureau. « Je félicite le club pour sa bonne gestion et je vous assure du soutien de la municipalité », a souligné Gérard Vauclin. Le Président a tenu à remercier les partenaires locaux pour leur soutien et tous les acteurs de cette saison.

(De gauche à droite) Christophe Leroux, Jean-Claude Demorieux et Sébastien Laurent

Cercle Nautique de Villers-sur-Mer

Les stages de l'Ecole Française de Voile pour la saison

INFORMATIONS

Les stages se déroulent du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 pour les stages d'initiation et de 14h à 17h pour les stages de perfectionnement. Les tarifs comprennent la cotisation membre temporaire (2€), l'assurance, la licence, le Passeport Voile régionalisé F F V, la mise à disposition du matériel et le gilet de sauvetage. Les combinaisons sont disponibles à la location au tarif de 8 € la semaine. Prévoir des chaussures, un change, une serviette, un maillot de bain et une protection solaire. Si vous possédez un carnet attestant de votre niveau, n'oubliez pas de l'apporter dès le début du stage.

Supports	1 ^{ère} semaine	2 ^{ème} semaine	3 ^{ème} semaine
7/10ans Optimist	115 €	103,5 €	92 €
10/12 Pico	125 €	112,5€	100 €
12/13 Topaz 12	145 €	130,5€	116 €
13/15 Teddy	150 €	135€	120 €
+15 Dart 16	155€	139,5€	124€

INSCRIPTION

Remplir la fiche d'inscription disponible au Club, en précisant les dates du stage, le support et le niveau sont décidés en fonction de l'âge et de l'expérience du stagiaire, vous pouvez demander conseil au Club. Une attestation devra également être remplie.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le versement d'un acompte égal à 30% du montant du stage. Le solde sera versé avant le début du stage.

ANNULATION

Les annulations doivent être faites par lettre recommandée et dûment justifiées ; dans ce cas un avoir valable un an vous sera remis. Dans tous les autres cas les sommes versées restent acquises à l'association.

En fonction des conditions météorologiques, une ou plusieurs séances pourront être annulées, ces annulations ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Pratique : CNV Falaise des Vaches Noires - Rue Feine 14640 Villers-sur-Mer. Tel 02.31.87.00.30 Fax 02.31.87.84.00 E.mail : info@voilevillers- Site : voilevillers.com

Affilié F.F.V 14015 Agréé DDJS N° 19681



A.J.V.

Nombreux podiums pour le tir-à-l'arc : L'A.J.V. monte en flèche

La section tir-à-l'arc de l'Association des Jeunes Villersois, dont le président est Jean-Jacques Legros et qui est dirigée par Olivier Deliquaire est sur tous les fronts.

En mars, à Méreville-Franceville, au concours promotionnel (ouvert aux premières années de licence), Alexis Gillet a obtenu une médaille d'or dans la catégorie Poussins hommes.

Le 17 avril, à Hérouville St Clair, au championnat du Calvados, en discipline fédérale, 4 archers du club ont participé dans 4 catégories différentes. « Il s'agissait d'un tir à l'extérieur, à 50 mètres pour les seniors et 30 mètres pour les jeunes », précise Olivier Deliquaire. 3 archers sont montés sur le podium :

- Louis Daufresne, catégorie Minime homme obtient la 3^{ème} place.
- Delphine Danthier, Senior femme, termine vice-championne du Calvados avec la 2^{ème} place.
- Olivier Deliquaire, Senior homme, avec la 1^{ère} place, est champion du Calvados.



Un club actif : avec une cinquantaine de membres, pour la saison 2010-2011, la section tir-à-l'arc a obtenu pour 2011-2013 le renouvellement de son label de bronze. " C'est un gage de qualité, tant en matière d'infrastructure que d'encadrement ", souligne Olivier Deliquaire. La saison 2010-11 a été clôturée fin juin, par un traditionnel tir à l'oiseau. Il s'agit

de faire tomber un oiseau en bois, posé sur un piquet à des distances de 30m et 50m.

La saison recommencera, pour les non-compétiteurs, début septembre, date de reprise des activités de l'AJV.

L'EPIC sportif et de loisirs

1^{ères} rencontres de tennis inter-écoles

Ces matches entre des écoles de villes différentes étaient organisés, habituellement par le tennis-club ; depuis la mise en place de l'EPIC sportif, c'est désormais cette nouvelle structure qui en est chargée.

Les professeurs, Patrick Bouvot et Arnaud Xavier restent les mêmes. Ils ont mis sur pied les différents matches qui opposaient les élèves de la station à ceux de Grentheville et Pont-l'Évêque.

114 enfants ont disputé des rencontres, parfois acharnées, mais toujours courtoises, sur les courts du tennis-club villersois. Les matches ont eu lieu sous la forme de mini-tournois.

« De plus, pour accentuer l'aspect ludique de ces rencontres, une chasse au trésor amenait les participants à chercher, à l'aide d'indices, dans les jardins du club, les noms des plus grands tennismen », explique Patrick Bouvot.

Une remise de prix sur le podium a récompensé les joueurs. Il n'y a pas eu de perdants. Les familles des participants avaient fabriqué des gâteaux dont se sont régalés les enfants.

Les organisateurs ont remercié chaleureusement les parents des joueurs qui

ont arbitré les matches. « Ils ont contribué à la réussite de cette manifestation qui est une première pour le nouvel EPIC sportif et de loisirs de Villers-sur-Mer », concluent les professeurs de tennis.



OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Une fréquentation stable et satisfaisante

Jusqu'au 31 mai 2011, l'Office de Tourisme a renseigné 11 573 visiteurs, dont 159 étrangers.

A cette même date en 2010, 196 visiteurs supplémentaires en avaient franchi les portes, portant leur nombre à 11 769. Cette légère baisse est relative et découle essentiellement de l'absence de ponts en mai 2011. En effet, le mois de mars est resté stable par rapport à l'an dernier et avril nous ayant gratifié d'une météo très favorable la station a accueilli beaucoup de visiteurs à cette période.

Parmi les étrangers reçus à l'accueil, on retrouve le trio de tête habituel, à savoir les Britanniques (65), les Allemands (26) et les Néerlandais (22).

Evaluer l'efficacité de nos services et vos attentes nous est précieux

Bilan "Qualité" du 1er janvier au 31 mai 2011

Depuis le mois de janvier 2011, plus de 150 visiteurs nous ont fait part de leur degré de satisfaction, de leurs remarques et nous ont fait partager leurs suggestions. Grâce à eux, nous parvenons à parfaire notre accueil. Nous les en remercions.

Rappel des conditions d'enquête

Cette année, la diffusion des questionnaires de satisfaction s'effectue au travers de 2 méthodes :

- la mise à disposition des enquêtes en libre service,
- la remise au comptoir d'accueil par le personnel de 5 questionnaires par jour.

Ce qu'il faut retenir

L'environnement fait l'unanimité avec 100 % de satisfaction dont 71 % d'avis très positifs. Le cadre extérieur : la villa, bâtiment historique face à la mer et le fleurissement, qualifiés à plusieurs reprises " d'exceptionnel ", récompense ainsi le travail du service des espaces verts.

La qualité de prestation fournie par les conseillers en séjour est également reconnue. Les conseillers en séjour sont présentés comme agréables, accueillants, disponibles et compétents.

La fonction première qui est l'information et la communication, est quant à elle, plébiscitée avec 66% de haute satisfaction. Le large choix en termes d'informations disponibles et les annonces micro effectuées en centre ville sont appréciées. Une fois encore, les visiteurs aiment la grande précision des informations données par les conseillers en séjour. Les éditions de l'Office de Tourisme sont également plébiscitées.

L'accès donne également satisfaction, puisque 52% des visiteurs s'estiment très satisfaits. La relative insatisfaction s'explique par le manque de signalisation en ville. En revanche, la facilité d'accès et les horaires d'ouverture semblent vivement appréciés.

La boutique de l'Office de Tourisme qui est, depuis le mois d'avril, également mesurée, fait l'objet d'une satisfaction relative. La majorité des personnes interrogées en sont très satisfaites. La diversité des produits proposés (en particulier les produits du terroir) est appréciée, ainsi que les tarifs pratiqués.

Le service Villers Wifi est lui aussi testé. Les personnes concernées s'en disent satisfaites à plus de 65%. Certains dysfonctionnements sont pointés, tels que des coupures récurrentes de connexion. Les personnes interrogées suggèrent également l'installation d'une borne au niveau du Paléospace l'Odyssée (une réflexion actuellement à l'étude).

Les remarques et suggestions des visiteurs sont également prises en compte. Elles sont traitées lors des réunions internes et des Comités de Direction. Des pistes de réflexion sont ainsi ouvertes, au niveau de l'Office de Tourisme et de la commune ; des actions correctives peuvent également être mises en place.

Pour conclure

L'Office de Tourisme avance dans sa démarche qualité et poursuit ses objectifs pour prétendre à l'obtention de la Marque Qualité Tourisme en novembre 2011.

Des Animations diversifiées

Carton plein pour les Ateliers du Méridien

215 enfants ont participé aux Ateliers du Méridien organisés pendant les vacances de Pâques par l'Office de Tourisme. Animées par Camille Jarroux, les activités " Bricolo nature " et " Pâques " ont été plébiscitées. Les enfants ont pris plaisir à décorer des pots, des œufs, concevoir un herbier, fabriquer un panier pour la chasse aux œufs, un coquetier... Au fil du temps, les ateliers du Méridien sont devenus un incontournable des petites vacances scolaires.



Un printemps florissant pour les conférences

L'Office de Tourisme et d'Animation organise depuis plusieurs années des cycles de conférences pour redécouvrir les richesses artistiques, architecturales et naturelles de notre belle région.



Paméla Barthélémy, guide nature à l'Office de Tourisme depuis plus de 10 ans, a ainsi animé deux conférences « Falaises des Vaches Noires » et « Dinosauriens » au cours du premier semestre 2011. Près de quarante per-

sonnes étaient présentes au Cinéma du Casino pour assister à sa présentation de ce site exceptionnel et des différents fossiles que l'on peut trouver au pied des falaises. Le public a pu, aussi, en apprendre davantage sur les créatures qui peuplaient Villers il y a 160 millions d'années et les dernières découvertes en matière de dinosaures. Les spectateurs n'ont d'ailleurs pas manqué d'interroger notre conférencière à l'issue de ses deux prestations.

Serge Sochon et Didier Patte ont enchanté le public - une cinquantaine de personnes - par un récit des plus vivants et enrichissants dans lequel ils ont mis en valeur la période historique entre " 841 et 1035, naissance de la Normandie... normande ". Ces historiens régionaux ont, notamment, évoqué la première grande invasion viking en Neustrie, le succès de la venue de Rollon et de ses descendants en Normandie. Ils ont souligné un fait marquant : la mort du Duc Robert Le Magnifique et la succession de Guillaume. Les spectateurs se sont montrés intéressés, comme à l'accoutumée, et n'ont pas été avares de questions. Les 1100 ans de la Normandie n'ont pas fini de nous passionner !

Joli succès pour l'initiation au scrabble

Le mardi 19 avril dernier, 27 joueurs et quelques spectateurs étaient réunis dans la salle panoramique du Casino pour la journée d'initiation au scrabble animée par Albert Ledoux, du Comité de Normandie de Scrabble, une très belle affluence compte-tenu du soleil radieux qui a régné tout l'après-midi. Les joueurs, venus de toute la Côte Fleurie, de Quistreham et de région parisienne ont eu l'occasion de découvrir et apprécier le scrabble en duplicate où tous les joueurs jouent avec le même tirage. Dans une très bonne ambiance générale, les connaisseurs, membres de clubs, ont



côtoyé et assisté les novices dans le jeu, pratiqué dans les conditions de compétition (même tirage pour tous, trois minutes par coup). Enfin, Albert Ledoux a dévoilé de bonnes astuces afin que chacun apprenne à marquer le maximum de points sur la grille.

Fête des Voisins



La première édition de la Fête des Voisins, organisée le 27 mai dernier par l'Office de Tourisme, a connu un succès d'estime plutôt encourageant. 43 personnes (voisins, parfois ; villersois, surtout) se sont retrouvées sur la place du Marché, décorée aux couleurs de l'événement, pour partager un moment de convivialité. Les participants ont rejoint la piste de danse avec entrain et le DJ Olivier de Power Sound les a fait danser sur les chansons du moment jusqu'à 23h. L'ambiance était conviviale ; les convives ont picoré dans les plats préparés par les uns ou les autres et les tables se sont mélangées au fil de la soirée.

Auto-Rétro Dimanche 29 mai

Plusieurs centaines de passionnés sont venus admirer les belles carrosseries. La 9ème édition de la manifestation, qui a lieu tous les deux ans dans la station, a proposé, avec succès, diverses animations autour de la reine du jour : la voiture ancienne. Organisée en partenariat entre l'office de tourisme villersois et l'association Auto rétro de Lisieux, les festivités ont réuni une soixantaine de voitures environ.

C'était le grand rendez-vous des Aston Martin, Bugatti, Cadillac, Rolls Royce ou encore Excalibur et Ford, typiques de leur époque (de 1907 aux années 80), bichonnés par leurs propriétaires. Elles ont parcouru les rues de Villers, avec, à leur bord des officiels, ou des curieux pour une balade dans les rues de la station. Sur la digue, ou devant le casino, les véhicules, sagement rangés s'exposaient aux regards admiratifs des passants. Photographiées comme des stars, elles ont défilé pour un concours d'élégance dans l'espace Perdrisot, où un jury a choisi, avec difficulté, la plus belle d'entre elles et ses heureux propriétaires. Le rendez-vous est pris pour le prochain Auto-Rétro, dans deux ans.



Fête du Dinosaurien

Pour la treizième année consécutive, le dinosaure de verdure a retrouvé sa place au cœur de la station mi juin. Durant dix jours, le service des Espaces Verts de la ville a œuvré en face de l'Office de Tourisme pour installer ce colosse constitué de 9 000 plantes - «Pyrèthre aureum mousse» et «Alternanthera bettzickiana Auréa». Le 18 juin dernier, des animations étaient organisées pour fêter le retour du dinosaure végétal, paré pour l'été. Malgré la pluie, les ateliers moulage de fossiles et assemblage des os du dinosaure pour les enfants ont pu avoir lieu dans les locaux de l'Office de Tourisme. Ils ont affiché complet ! De même, la fanfare jazzy « Salade de bruits » a profité des éclaircies pour réchauffer les cœurs avec des chansons françaises populaires. Pour trinquer en l'honneur de l'emblème de la station, un verre de l'amitié était offert à 16h à la population, venue en nombre.

La documentation 2011 en libre-service !

Que se passe-t-il dans la commune ? Comment organiser votre séjour ? Que fait Villers à l'occasion des 1100 ans de la Normandie ? Autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses dans nos éditions de l'été 2011, disponibles dès à présent :

- Livret du Festival Sable Show
- Dépliant du Festival des Nouveaux Talents
- Plaquette jeunesse de l'été
- Flyer du Pique-nique géant...

Retrouvez également sur nos présentoirs ou en téléchargement sur notre site Internet (www.villers-sur-mer.fr) les " indispensables " pour ne rien manquer :

- Brochure touristique
- Guide de séjour
- Brochure visites guidées
- Agenda des animations

Le Villers Pass Tourisme s'enrichit... et vous faites plus d'économies

« Des prix malins... Profitez plus, dépensez moins ! »

Ouvert à tous, ce pass permet de profiter de Villers à prix vraiment très doux : gratuits, remises chez les commerçants, cadeaux de bienvenue...

Il s'agit d'un livret à coupons détachables en vente 12€ à l'Office de Tourisme, qui donne droit à 12 gratuits pour des prestations de loisirs (visites guidées, manèges, ateliers du méridien, cinéma...) et 44 offres découvertes à valoir chez les partenaires de l'opération (prestataires de loisirs, commerçants, bars et restaurants).

N'étant pas nominatif, tous les membres de la famille peuvent profiter des différents avantages sur un même carnet. Le Pass Tourisme est valable jusqu'à fin mars 2012... alors venez en profiter !

Nouveautés 2011 : 14 offres découvertes supplémentaires, l'ouverture à des prestataires de loisirs hors Villers et le format plus pratique. Le prix est également passé à 12€, mais ce pass reste abordable et assurément un bon moyen de découvrir ou redécouvrir Villers en famille !



Des visites guidées pour toute la famille

Cet été, les vacances en famille seront ludiques et passionnantes. Au programme, des circuits pour découvrir l'histoire de la station, l'architecture balnéaire, le patrimoine religieux, le milieu marin, les fossiles des falaises des Vaches Noires, les produits régionaux qui font la renommée de notre terroir augeron et la quiétude des chemins creux du Pays d'Auge. Ces visites guidées de niveau facile (entre 3 et 8km) sont pour petits et grands des clés d'entrée pour découvrir les nombreuses richesses de notre station.

Ne manquez pas les Traversées Villers-Houlgate, en partenariat

avec la ligne TER Côte Fleurie, les 15 et 28 juillet et le 12 août, ainsi que la balade nocturne aux falaises le lundi 18 juillet à 19h30.

Le programme complet des visites guidées proposées par l'Office de Tourisme, le Pays d'Art et d'Histoire et le Paléospace est disponible sur simple demande à l'accueil de votre Office de Tourisme.



Votre avis nous intéresse...

Rejoignez-nous sur Facebook !



L'Office de Tourisme de Villers a créé sa page Facebook il y a un an. Actualisée régulièrement, elle connaît un joli succès. Véritable plate-forme d'échange d'idées et d'interactions, cette page nous permet d'avoir un retour qualitatif sur les animations proposées. Toujours dans l'optique de satisfaire nos visiteurs, nous sommes à votre écoute et avides de vos commentaires. N'hésitez pas à visiter notre page et à rejoindre notre cercle d'amis ! <http://www.facebook.com/Officedetourisme.Villerssurmer>

Gardez le contact...

Abonnez-vous à la e-newsletter !



La e-newsletter de l'Office de Tourisme est opérationnelle depuis le mois de décembre 2006. Elle est destinée à tous ceux qui veulent être tenus informés régulièrement de l'agenda des animations de Villers. Trois formules d'abonnement à la newsletter sont proposées : programme hebdomadaire, lettre mensuelle, alertes grands événements. Le tout est évidemment gratuit.

Pour en savoir plus et vous abonner directement en ligne, connectez-vous vite sur www.villers-sur-mer.fr.

Allons tous au cinéma !

Avec plus de 4 700 spectateurs sur le premier semestre 2011, le Cinéma du Casino connaît une nouvelle progression de 15,6% par rapport aux 4 064 entrées enregistrées au 30 juin 2010. La programmation fait la part belle aux films d'animation et aux comédies pour le bonheur des familles, comme en témoigne le box-office du premier semestre à Villers :

- 1/ Rien à déclarer (807 entrées)
 - 2/ Rio (295 entrées)
 - 3/ Pirates des Caraïbes – La Fontaine de Jouvence (247 entrées)
- Envie d'un peu d'air frais, d'un coin d'ombre... ? Rendez-vous au cinéma pour une halte après la plage. Les films les plus attendus de l'été passeront forcément par Villers.

A l'affiche notamment : Harry Potter et les reliques de la mort - Partie 2, Cars 2, Monsieur Papa, Low cost, Kung Fu Panda 2, Transformers 3, Il n'est jamais trop tard, Les Schtroumpfs, Impardonnables...

Programme téléchargeable sur notre site Internet www.villers-sur-mer.fr et sur notre page Facebook.

Des animations pleines de surprises pour un été villersois

Le programme des animations de Villers-sur-mer, réputé comme l'un des plus dynamiques de la Côte Fleurie, ne cesse de s'étoffer au fil des ans.

Cet été encore, rendez-vous est pris pour un florilège d'événements qui raviront petits et grands.

Des manifestations phares, des grands moments en perspective, mais aussi des animations inédites.

A l'occasion des 1100 ans de la Normandie, le vent de conquête et l'esprit Viking souffleront dans la station tout l'été, particulièrement lors de la **reconstitution humaine du drapeau normand** sur la plage le 28 juillet et lors du débarquement viking du 5 au 7 août au marais.

Dans une ambiance conviviale et décontractée, vous aurez tout loisir de vous émerveiller à l'occasion des traditionnels festivals de l'été - à savoir **Sable Show, Nouveaux Talents et Danse sur le sable**, et de partager des instants magiques en famille à l'occasion du **Pique-nique géant, du Skimboard School Tour, des Olympiades, des Ateliers du Méridien** et de la multitude d'autres activités qui s'offrent à vous.

Villers sur mer s'anime tout l'été...

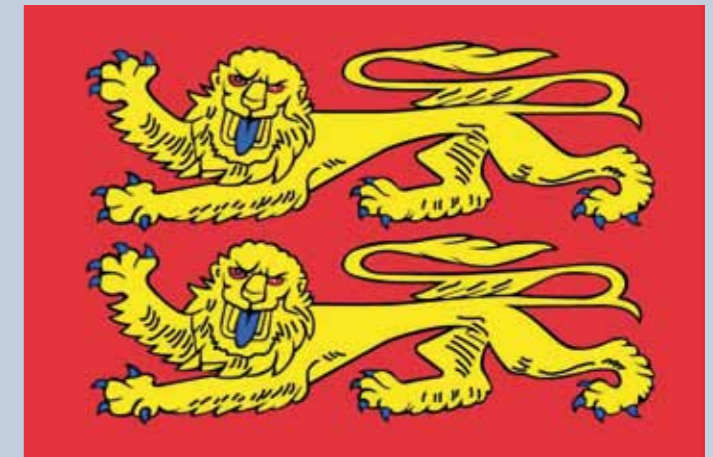
Venez en profiter !

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme et d'Animation sera ravie de vous accueillir à Villers sur mer pour une journée, un week-end ou tout autre séjour.

Débarquement Viking



Animation permanente au marais de 10h à 18h : pendant 3 jours, le public pourra découvrir la vie quotidienne des Vikings et des Francs au Xème siècle, ainsi que la Normandie Ducale du XIème siècle. Techniques de l'époque, thème de la construction navale viking, animation nautique à la rame sur le plan d'eau, spectacles mettant en scène Rollon et embrasement des drakkars sur l'eau, sont un aperçu de ce qui sera offert au public.



UNE Normandie, UN défi !

Reconstitution humaine du drapeau normand sur la plage

Judi 28 juillet à 17H sur la plage, face au Casino (inscriptions à l'Office de tourisme)

Principe de ce défi : des cartons numérotés et peints aux couleurs du drapeau normand seront attribués au public désireux de relever le défi des 1100 ans de la Normandie à Villers ! Pour réaliser cette bannière humaine de 600m² (30 x 20m), 2 000 personnes sont attendues... alors mobilisez-vous ! A l'issue de la reconstitution, une grande tombola sera organisée : plusieurs numéros de plaques seront tirés au sort et les détenteurs de ces plaques collector se verront offrir des cadeaux.

Du 5 au 7 août au Marais. Gratuit.

Une grande reconstitution historique d'un campement et d'un débarquement Viking sera organisée sur le marais de Villers et les moyens déployés seront importants.

Un village viking : plus de 100 reconstituteurs en costumes seront présents sur 3 jours et camperont sur place à l'ancienne, sous une soixantaine de tentes.

Une flotte très représentative du monde Scandinave : une réplique d'un navire de 10,57m) construit à Bjørkedal (Norvège), un grément carré et asymétrique 5m50) et une réplique d'une barque de pêche Varègue (Suédoise de 5,90m) construite par le chantier de Pétrozavodsk (Russie).

23ème festival Sable Show

Les groupes régionaux sont en vedette

**A partir de vendredi 8 juillet et jusqu'au 23 août
14 concerts gratuits se dérouleront en plein air et face à la mer.**

Sous le signe de l'été et des vacances, le festival invite le public chaque année à découvrir des artistes dans une ambiance familiale et chaleureuse, chaque mardi et vendredi, à 21h.

Au programme : shows festifs, coups de cœur, grands moments d'émotion et surprises.

Des concerts face à la mer

Ces manifestations se déroulent, à l'espace Perdrisot, en plein air, face à la mer. Hélène Baslé, de l'office de tourisme précise : Nous faisons venir, en partenariat avec la municipalité et le casino Tranchant, des artistes représentatifs d'un large éventail de tendances : reggae, jazz, variété et nous traverserons avec eux de nombreuses époques : les années 50, 60, 80 avec un large éventail d'artistes et de musiques.

Cette année encore, les concerts feront voguer le public vers des terres lointaines et voyager à travers les époques. Escales en Afrique et à Cuba pour faire onduler le corps, vague de nostalgie des années 80, soirées décalées, mais aussi rock festif, délire ou traditionnel, rythmes soul, funk, musique pop, jazz et tant d'autres univers !

Un programme festif pour découvrir des artistes prometteurs et débordant d'énergie qui feront danser au coucher du soleil.

La Normandie à l'honneur

Pour célébrer les 1100 ans la région, des groupes normands sont invités à se produire sur scène. Les coups de cœur 2010 reviennent également sur la scène de Sable Show pour ouvrir et clôturer le festival.

Demandez le programme de juillet !

- Noussondia : percussions africaines, le 8
- Hot Rod 56 : rockabilly, le 12
- Souinq : swing manouche, le 15
- Kevin Buckley : country, le 19
- Chiminango : salsa, le 22
- Pied's Trad : folk celtique, le 26

Jet Blast : rock des années 70 et 80, le 29

Les prochains concerts du mois d'août sont tout aussi festifs

Programme d'août :

Chris 2 Bar > Rock et funk français, le 2

Kat Mataf > Musique celtique > le 5

Barbara B. > Chanson française, le 9

Les Fonkfarons > Funk > le 12

Bel Air Line > Chansons transatlantiques, le 16

Patchamama > World music > le 19

A Fond d'cale > Rock festif et traditionnel, le 23

Direction artistique : Fanny Pauwels & Nicolas Guerbet

Les nouveautés

Il s'agit d'un événement labellisé « Happy Birthday Normandie » par le Comité Régional du Tourisme.

Des démonstrations et initiation à la danse country et à la salsa auront lieu les 19 et 22 juillet

" Les grains de sable show " : la scène est ouverte aux jeunes groupes de la région, le vendredi, à 20h.

Pratique :

programme complet disponible à l'office de tourisme de Villers-sur-Mer, place Mermoz. Tél. 02 31 87 01 18.



Pique-nique géant

Dimanche 17 juillet

Et si nous déjeunions sur l'herbe ?

Faites votre marché et composez votre pique-nique sur place. Une explosion de saveurs à découvrir au fil du marché de produits régionaux : salaisons, grillades, fruits et légumes, gourmandises, boissons fraîches...

Des animations pour petits et grands

- Pot de l'amitié offert à la population à 11h30
- Fanfare déambulatoire " New Marching Band "
- Jeux en bois et jeux de société géants
- Magicien " Dalpaz "
- Groupe folklorique normand " La Normand'hier "
- Régate et initiation au pilotage de modèles réduits de bateaux sur le plan d'eau
- Promenade des peintres
- Stand de l'Office de Tourisme...

De 11h à 18h au Marais de Villers 2000 (plan d'eau). Accès libre



Olympiades en famille

Samedis 30 juillet et 20 août

Grands tournois familiaux par équipe de 3 personnes (1 adulte et 2 enfants) avec des jeux sur le sable (course en sac, tir à la corde, relais, jeux de précision, d'équilibre...). Nombreux lots à gagner pour tous les participants.

14h30 à 17h30 le 30 juillet
10h à 13h le 20 août

Sur la plage
Gratuit
Inscriptions à l'Office de Tourisme (nombre limité de participants)



21e Festival des Nouveaux Talents

Du 16 au 22 août

Ces concerts de musique de chambre réunissent de jeunes artistes confirmés, issus des Conservatoires nationaux et qui se produisent déjà sur de nombreuses scènes.

Le programme

Mardi 16 août : Duo " Cordes et Âmes", Prix du public 2010
Sara Chenal, violon
Olivier Pelmoine, guitare

CHANSONS POPULAIRES ESPAGNOLES

Narvaez / Pedrell : Cancionero I
Granados : collection de tonadillas
Nin : suite espagnole
De Falla : chansons populaires espagnoles, danse espagnole

Mercredi 17 août :

Quintette Zelenka
Romain Curt et Cyril Ciabaud, hautbois
Chloé Kieken, basse
Héloïse Dély, contrebasse
Myrrha Principiano, clavecin

SONATES BAROQUES DES XVII ET XVIIIÈMES SIÈCLES

Vivaldi : sonate en sol mineur pour deux hautbois et continuo
Telemann : sonate en do mineur pour deux hautbois et basse continue
Leclair «l'Ainé» : sonate en ré mineur pour deux hautbois et basse continue
Zelenka : sonate n°2 en sol mineur pour deux hautbois, basse concertant et basse continue

Jeudi 18 août :

Trio Estampe
Hugues Borsarello, violon
Caroline Boita, violoncelle
Claudine Simon, piano

PROGRAMME RUSSE

Rachmaninov : trio élégiaque n°1 en sol mineur
Chostakovitch : trio n°2 en mi mineur
Arensky : trio n°1 en ré mineur

Vendredi 19 août :

Récital violoncelle / piano
Héloïse Luzzati, violoncelle
Dominique Plancade, piano

LE ROMANTISME

Brahms : sonate en mi mineur opus 38
Janacek : Pohadka, conte de fée
Vierni : sonate en si mineur opus 27

Samedi 20 août :

Récital de Romain Leleu (trompette) / piano
Lauréat des Victoires de la musique classique 2009 dans la catégorie « Révélation de l'année soliste instrumental »

CARTE BLANCHE, ACCOMPAGNÉ PAR JULIEN GERNAY.

Dimanche 21 août :

Récital violon / piano
Saténik Khourdoian, violon
Varduhi Yeritsyan, piano

MUSIQUE FRANÇAISE

Fauré : 1ère sonate
Ravel : sonate posthume et « Tzigane », violon seul

Lundi 22 août :

Trio original
David Lefort, ténor
Yoann Piquet, récitant
Simon Zaoui, piano

CYCLE DE 24 MÉLODIES ET LECTURES ACCOMPAGNÉES DU VOYAGE D'HIVER DE SCHUBERT

Les concerts ont lieu à 18h dans la Salle panoramique du Casino

Réservations à l'Office de Tourisme - Tarifs : 7€ adultes - Abonnement 7 concerts 40€
Directrice artistique : Charlène Froëlich

Mardi 23 août :

« Pianomania »
Documentaire de Robert Cibis et Lilian Franck, avec Stefan Knüpfer, Lang Lang et Alfred Brendel ; « Pianomania » emporte le public dans un voyage plein d'humour à travers le monde secret du son et accompagne Stefan Knüpfer dans son travail extraordinaire avec les plus grands pianistes du monde.
Projection à 18h au Cinéma du Casino

Le duo " Cordes et Ames ", Sara Chenal, violon et Olivier Pelmoine, guitare, Prix du public 2010, jouera en ouverture du Festival, mardi 16 août.



Entretien avec Charlène Froëlich, la nouvelle directrice artistique

Annie Mathieu Charlène Froëlich, bonjour. Vous succédez à Véronique Wardéga à la direction artistique du Festival des Nouveaux Talents cette année. Pouvez-vous en quelques mots vous présenter ?

Charlène Froëlich Musicienne sur Paris etoureuse de la Normandie, je souhaite faire partager et faire découvrir à nos spectateurs des artistes exceptionnels lors du Festival « Nouveaux Talents ». J'espère d'ailleurs de tout cœur les y voir nombreux.

A.M. Cet été, cela fera 21 printemps que les Nouveaux Talents régaleront nos oreilles : que nous concoctez-vous ?

C.F. Notre festival de musique de chambre vous permettra de découvrir de magnifiques interprètes, dans un cadre chaleureux, privilégié et exceptionnel de beauté. Pour la 21ème édition cet été, des musiciens talentueux vous offriront un répertoire éclectique allant de la période baroque au début du XXème siècle, à géométrie variable, à savoir du duo au quintette.

Ces artistes, titulaires de prix internationaux et issus du cycle de Perfectionnement des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique (CNSM) de Paris et de Lyon, commencent de brillantes carrières internationales. Ils se produisent sur les scènes de la France entière, ainsi que sur les chaînes de radio et de télévision musicales. Ils vivent pleinement leur mission de partage musical avec le public par les présentations sympathiques d'œuvres et de débats, à la suite à leur prestation. Le public aura donc plaisir à reconnaître, tout au long de l'année, les Nouveaux Talents qu'ils auront découverts à Villers-sur-Mer et à suivre leur carrière.

A.M. La programmation reste donc variée ?

C.F. La variété de styles et d'époques est une des caractéristiques du festival et lui confère une richesse précieuse. Sonates des XVIIème et XVIIIème siècles, musique française, espagnole, latine, russe, récital romantique, invité d'exception car lauréat des Victoires de la Musique, mélodies et lectures accompagnées, documentaire au Cinéma (le soir du 23 août) attendent le public qui a, d'ailleurs, la possibilité de voter pour son ensemble préféré, à qui sera décerné la Médaille de Villers-sur-Mer, en ouverture de la saison prochaine.

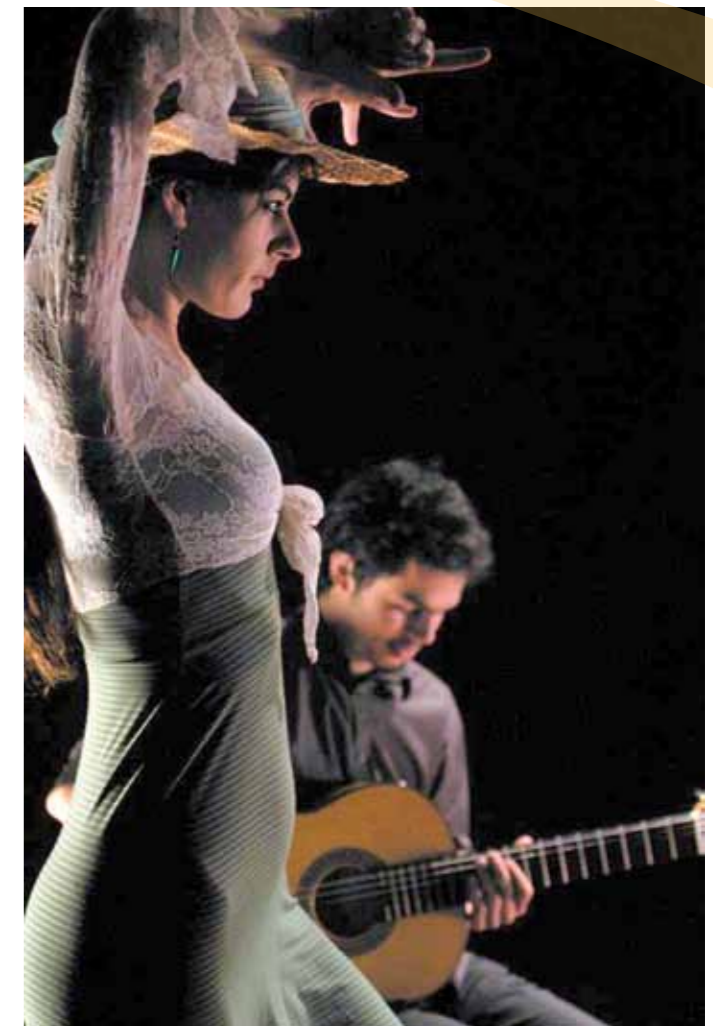
A.M. Toujours dans ce lieu magique qu'est la Salle Panoramique du Casino...

C.F. Tant sur le plan acoustique qu'esthétique, jouer face à la mer ou s'installer auprès de nos musiciens invités dans cette salle promet des instants rares et forts de Grande Musique qui ne demandent qu'à être partagés ensemble.

Alors un conseil : réservez vos places dès à présent ! En effet, l'année passée, le Festival a fait salle comble en célébrant ses 20 ans. La formule de l'abonnement vous propose une semaine de partage musical à un coût modique : un concert de grande qualité chaque jour à 18h, une semaine durant. Que vous soyez connaisseur ou néophyte, rendez-vous du 16 au 22 août et faites vivre la musique de chambre à Villers-sur-Mer !



Charlène Froëlich est la nouvelle directrice artistique du Festival



6ème Festival de Danse sur le sable

Du 24 au 26 août

Après la danse classique et contemporaine, le festival s'ouvre aux danses du monde : ambiance chaude et spectacle hip hop.

Show garanti avec des compagnies normandes !

Mercredi 24 : « Soirée latine » > 1ère partie : Tango argentin / 2ème partie : Flamenco, avec Al Doce

Jeudi 25 : « Les roses de sable », spectacle de danse orientale avec la Compagnie Nejma

Vendredi 26 : « Show hip hop », par Vincent N'Kumu

20h30 - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit

Nouveautés 2011

- Ouverture sur d'autres danses.
- Spectacle hip hop des enfants qui auront suivi le stage des Ateliers du Méridien, en 1ère partie du dernier spectacle.

Les conférences d'été

Cette année encore elles sont au rendez-vous.

L'ARCHITECTURE NORMANDE, par Yann Lebaillif
Jeudi 21 juillet

Cette conférence vous fera (re)découvrir la richesse architecturale villersoise depuis les fermes augeronnes traditionnelles jusqu'aux résidences régionalistes, où le pan de bois et le décor entretiennent l'image d'une Normandie éternelle.

L'AFFAIRE CAILLAUX, par Jacques Marec
Jeudi 18 août

Le 16 mars 1914, Henriette Caillaux, épouse du ministre des finances en exercice, assassine Gaston Calmette, directeur du " Figaro". Ce drame intervient après une série d'articles virulents publiés par le journal et destinés à discréditer le ministre Joseph Caillaux, pour briser sa carrière politique. En 1917, des accusations très graves portées contre Caillaux conduiront à le faire traduire devant la Haute Cour de Justice pour " trahison et intelligence avec l'ennemi ". L'affaire Caillaux, drame en deux actes, ou l'acharnement dans la haine à l'égard d'un homme politique dans un contexte de nationalisme exacerbé.
18h - Cinéma du Casino - Gratuit



Jacques Marec parlera de l'affaire Caillaux

SKIMBOARD SCHOOL TOUR

Glisser sur le ressac....



Vendredi 15 et samedi 16 juillet

Glisser sur le ressac des vagues sur une planche de bois en réalisant des figures... Venez vous initier dans une ambiance décontractée !

- Découverte du skimboard avec un animateur : initiation du public dans une ambiance ludique et décontractée avec mise à disposition de 30 planches
- Démonstration de skimboard par des champions de classe nationale
- Démonstration de Winch Skim (un treuil mécanique mobile tracte le skimboarder sur le bord du rivage), animations autour du cerf-volant, du weez-board, de l'indoboard et du E-skate

10h à 18h - Sur la plage - Gratuit

Un été de danses et de feux d'artifice

GUINGUETTES DU BORD DE MER

Samedis 9 juillet et 13 août

Soirées de fête où, toutes générations confondues, on danse sur la digue, sous les étoiles, sur des airs de polka ou de java, de disco, de rock des années 60 ou de twist.

- 18h : Pot de bienvenue offert aux estivants de la station, dans une ambiance musicale
- 21h : Bal disco-guinguette avec l'orchestre Arpège le 9 juillet / Welcome.com le 13 août
- 18h à 23h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit



FEUX D'ARTIFICE ET BALS PUBLICS

Mercredi 13 juillet et dimanche 14 août

Une féerie de couleurs et de paillettes pour des moments magiques !

Mercredi 13 juillet

22h30 - Retraite aux flambeaux - Départ Mairie
23h - Feu d'artifice - Plage face au Casino
23h30 - Bal Public - Place de la Mairie

Dimanche 14 août

22h - Retraite aux flambeaux - Départ de la Mairie
22h30 - Feu d'artifice - Sur la plage face au Casino
23h - Bal public - Parking de Villers 2000

Nouveauté ! Show DJ

Samedi 23 juillet

Concert DJ'S avec différents artistes, pour un show survolté dans des styles musicaux variés : House Music, Electro, Disco, Funky...

17H00 // 17H30 : Wasted Child (violoniste-pianiste)
17H30 // 18H00 : Dj JB (années 80)
18H00 // 19H00 : Pete Duke (child out)
19H00 // 20H00 : Kim Korner (généraliste)
20H00 // 21H00 : JSR (résident de la discothèque les Planches)
21H00 // 22H30 : Hugo Impasso (house vocal) & Paul Rivero (pianiste)
22H30 // 23H30 : Vitamine RN (electro house)

De 17h à 23h30 - Sur la plage, face au Casino - Gratuit



ACTIVITES JEUNESSE ET ADULTES DE VOTRE ETE

Club de plage & Parc à jeux

Du 4 juillet au 28 août (sauf le 15/08)

Club de plage : activités sportives et ludiques encadrées

> Du lundi au vendredi, de 9h45 à 12h15 et de 15h à 18h

Parc à jeux : activités libres

> Uniquement le week-end, de 15h à 18h

Le matériel à disposition :

- Petit matériel pédagogique : ballons, cerceaux, seaux, pelles, raquettes, set de jonglerie, Indiaka...
- Structure de jeux : trampolines, toboggan, petit mur d'escalade, tourniquet, passerelle, balançoire, nacelle, buts de foot...

En matière de sécurité :

- Un directeur titulaire d'un brevet d'état de sport et des moniteurs qualifiés.
- Club délimité par un enclos sécurisé, constitué d'un filet de protection de 80cm de hauteur.
- Formation de groupes distincts et espace extérieur pour les 8-12 ans.

Les inscriptions et règlements se font directement à l'Office de Tourisme tous les jours entre 9h et 10h30 ou entre 13h30 et 15h. En dehors de ces horaires «conseillés», le temps d'attente risque d'être plus long.

Pour le club de plage, il est également possible de s'inscrire directement sur place.

***Semaine = 5 jours** (du lundi au vendredi)

+ 1h de parc à jeux offerte le samedi ou le dimanche après-midi

Avantage famille nombreuse : -10% par enfant supplémentaire (sur présentation obligatoire d'un justificatif)



Ateliers du Méridien

Du 11 juillet au 26 août

Activités créatives et rigolotes sur la plage, pour les 4-12 ans

11 au 15 juillet : Jeux de peinture

Défi du drapeau normand et initiation à des techniques de peinture.

18 au 22 juillet : Art du cirque

Initiation à la boule américaine, au rola rola, au fil de fer, à la jonglerie et pratique de petites acrobaties.

25 au 29 juillet : Préparation des Olympiades

1er au 5 août : Vikings

Fabrication de casques, boucliers, épées, découverte de costumes, d'artisanat et de jeux vikings.

8 au 12 août : Magie

Apprentissage de tours de magie, avec mise à disposition du matériel nécessaire pour les refaire.

15 au 19 août : Découverte des sciences

Au programme : le labo du savant fou, la chimie en cuisine, la force du vent, les propriétés de l'eau et la vie dans l'océan.

22 au 26 août : Hip Hop

Initiation à la danse urbaine Hip hop.

De 14h30 à 16h pour les 7-12 ans et de 16h15 à 17h30 pour les 4-6 ans

Sur la plage, face à l'Office de Tourisme

5€ la séance - 22€ la semaine

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Les stages du CALM

Du 4 juillet au 26 août

> Stages de 5 jours, du lundi au vendredi

Le Calm offre une large gamme d'activités sportives et artistiques à pratiquer à partir de 7 ans et adultes (tir-à-l'arc, beach volley, dessin...);

Tarifs : 1er stage 45 € les 5 jours, 30€ à partir du 2ème stage.

Inscriptions : à l'Office de Tourisme



Activités à la carte du CALM

Du 4 juillet au 26 août

> Du lundi au vendredi

Tennis de table, pratique de golf, gym, coaching bien-être.

A partir de 7 ans et également pour adultes.

Voir tarifs et horaires à l'Office de Tourisme

Activités à la carte du Zap Club

Lundi : jeux de raquettes

Mardi : football

Mercredi : activités de pleine nature

Jeudi : sports de plage

Vendredi : surprises et découvertes de nouveautés.

Nouveauté :

Sport en extérieur / Coaching bien-être : marche active, footing, séance de musculation (en salle), roller.

Pratique : Renseignements à l'Office de Tourisme



Nécrologie

DECES DE MICHEL BADOLLE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Michel BADOLLE survenu le 8 mars 2011 à l'âge de 87 ans, des suites d'une opération chirurgicale.

Michel et Annie Badolle sont arrivés à Villers en 1984 avec leurs enfants. Séduits par la station dont ils ont appréciés tout particulièrement le charme, ils se sont installés dans une villa du quartier des Bosquets où, depuis lors, ils n'ont jamais manqué de se rendre chaque année en week-end et pour les petites comme pour les grandes vacances. Résident secondaire, Michel Badolle s'est tout de suite impliqué au sein de l'Association des Propriétaires dont il est devenu administrateur puis appelé par Julien Perdrisot, maire de Villers, il a été élu, en 1989, conseiller municipal, ce qu'il est resté durant trois mandats : les second et troisième avec Gérard Vauclin.

Animé d'une énergie permanente, il a marqué de son action aussi bien l'APV que la Ville. C'est qu'il était convaincu de la nécessaire implication de tous les résidents dans la vie de la ville : qu'ils y soient installés en résidence principale ou secondaire.

Président du Comité Départemental de Seine-et-Marne de la Prévention Routière, c'est tout naturellement qu'il lui a été demandé d'étudier un plan de circulation dans le centre ville : ce plan a été adopté et c'est celui que nous suivons dans tous nos déplacements.

Devenu Président de l'Association des Propriétaires, à la suite de Francis Robert et pendant les dix ans où il a exercé cette fonction, il a toujours défendu les intérêts des adhérents de cette association qu'il a développée, sans relâche, pour qu'elle soit une force de proposition crédible et reconnue tant à Villers que dans toute la région.

Sa double fonction de Conseiller Municipal et de Président de l'APV a été pour lui un atout majeur pour contribuer à faire avancer les choses, et ceci dans l'intérêt général, pour rendre Villers toujours plus agréable à vivre pour tous ses habitants et résidents. Quand il a estimé que le moment était venu, bien après l'âge de la retraite, Michel Badolle s'est retiré de ses fonctions mais il n'en continuait pas moins de parcourir Villers et la région, mais, comme il ne pouvant plus faire de vélo (il faisait jusqu'à 60 kms dans l'après midi), c'est à pied qu'il circulait, rencontrant tout ceux qui le connaissait et apportant ses conseils avisés quand on le sollicitait.

D'une parfaite intégrité, extrêmement soucieux de défendre les valeurs auxquelles il croyait, d'un jugement parfaitement indépendant, il a assuré toutes ses fonctions avec droiture, compétence et discrétion.

Tous les Villersois qui l'ont connu, tous ceux qui ont travaillé avec lui, ont subi une grande perte en apprenant le décès inattendu de Michel Badolle.

DECES DE MICHEL GUILLIE

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Michel Guillié.

Il avait fait carrière dans l'administration : de Commissaire, il a terminé en qualité de Sous-Directeur à l'Etat-Major de la police parisienne. A sa retraite il a choisi, avec sa femme, de s'installer à Villers, il y a plus de trente ans.

En 1978, il est élu au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme, à l'époque Syndicat d'Initiative. En 1980, il en devient Secrétaire Général et Trésorier. Il accède au poste de Président en 1993, fonction qu'il occupera jusqu'en 1996.

En 1983, il est élu Conseiller Municipal, durant la mandature d'André Salesse. Il est réélu, durant celle de Julien Perdrisot, puis avec Gérard Vauclin. Il s'est dévoué pour le bien de tous pendant 18 ans.

Le décès de sa femme en 2003 l'avait fortement affecté, malgré le réconfort de ses amis. Il a continué à vivre dans son appartement, fréquentant diverses associations. Il était intarissable sur la technique ferroviaire et sur l'histoire romaine.

Adieu, Michel Guillié, votre vie a été bien remplie.

État civil

Naissance

Nathan CHANCEREL, né le 23 mars 2011.

Mariages

Monsieur Bertrand PERRIN et Mademoiselle Sophie CHHUN, mariés le 07 mai 2011.

Monsieur Fabrice DUMAND et Mademoiselle Jessica LEBAILLIF, mariés le 28 mai 2011.

Décès

Monsieur Eugène JEGU, décédé le 20 février 2011

Monsieur Alain CAUCHOIS, décédé le 09 mars 2011

Madame Marguerite BRION, décédée le 24 mars 2011

Madame Madeleine CHARTON, décédée le 25 mars 2011

Monsieur Michel GUILLIE, décédé le 03 mai 2011

Madame Huguette BAUDSON, décédée le 31 mai 2011.

La Normandie fête ses **1100** ans à Villers

